



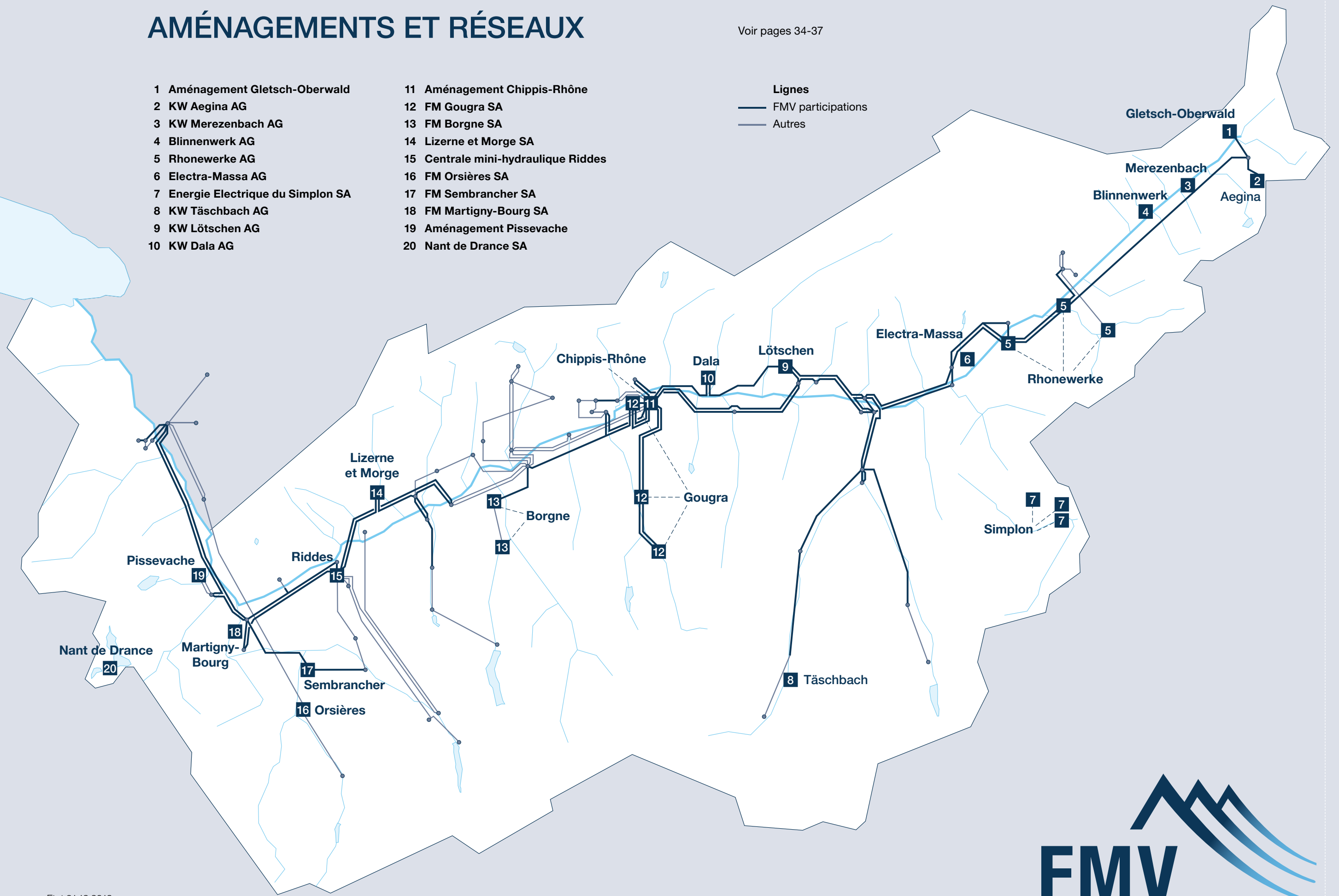
**RAPPORT
DE GESTION
2019**

AMÉNAGEMENTS ET RÉSEAUX

Voir pages 34-37

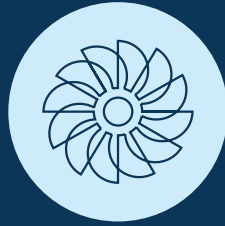
- | | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| 1 Aménagement Gletsch-Oberwald | 11 Aménagement Chippis-Rhône |
| 2 KW Aegina AG | 12 FM Gougra SA |
| 3 KW Merezenbach AG | 13 FM Borgne SA |
| 4 Blinnenwerk AG | 14 Lizerne et Morge SA |
| 5 Rhonewerke AG | 15 Centrale mini-hydraulique Riddes |
| 6 Electra-Massa AG | 16 FM Orsières SA |
| 7 Energie Electrique du Simplon SA | 17 FM Sembrancher SA |
| 8 KW Täschbach AG | 18 FM Martigny-Bourg SA |
| 9 KW Lötschen AG | 19 Aménagement Pissevache |
| 10 KW Dala AG | 20 Nant de Drance SA |

- Lignes**
- FMV participations
 - Autres



PORTRAIT DE FMV

PRODUIRE / DISTRIBUER / COMMERCIALISER de l'hydroélectricité



26

centrales hydroélectriques



96

collaborateurs (EPT)



Production annuelle
d'environ

1 TWh



Fondée en

1957



Capital-actions de
CHF **100** millions



347 km
de lignes et câbles
à haute tension,
via ses sociétés-filles
B-Valgrid SA et
Valgrid AG



Mouvements d'énergie
annuels d'environ

4.1 TWh

2019 EN CHIFFRES



55%
Canton du Valais

35%
Communes et Bourgeoisies VS

9%
Entreprises régionales de distribution

1%
Actions propres

**DONNÉES
FINANCIÈRES
(GROUPE FMV)
EN MCHF**



233
Chiffre d'affaires

1.8
Résultat opérationnel

1.7
Résultat net

-12.6
Cash-flow d'exploitation

**MOUVEMENTS
D'ÉNERGIE
EN GWh**



4084
Mouvements totaux d'énergie

1050
Production propre et participations

1305
Energie vendue aux clients

FMV EN 2019

Leader valaisan de la production, de la distribution supra régionale et de la commercialisation d'électricité d'origine hydraulique, FMV travaille à optimiser son portefeuille de production, à sécuriser l'approvisionnement et à développer de nouveaux marchés en anticipant les évolutions technologiques, économiques, sociales mais aussi et peut-être surtout environnementales. Ce rapport 2019 souligne en particulier les conséquences du réchauffement climatique sur les activités actuelles et futures de FMV.

Entretien avec Samuel Fallegger

pages 10-12



Entretien avec Sylvia Marra

pages 16-18



Entretien avec Daniel Zurwerra

pages 20-22



Entretien avec Norbert Amacker

pages 26-28



Utilisation des abréviations

Finances

CHF franc suisse
kCHF 1000 francs suisses
MCHF 1 million de francs suisses

Energie

kWh kilowattheure
GWh gigawattheure (1 million de kilowattheures)
TWh térawattheure (1 milliard de kilowattheures)

Puissance

kW kilowatt (1000 watts)
MW mégawatt (1000 kilowatts)
GW gigawatt (1000 mégawatts)

Autres

HT Haute tension
THT Très haute tension
NLC Centre de conduite du réseau de Chalais
IT Technologies de l'information
NER Nouvelles énergies renouvelables

SOMMAIRE

RABAT DE COUVERTURE

Carte des aménagements et du réseau

Portrait de FMV

2019 en chiffres

MESSAGES 3

**Interviews croisées
du Président et du Directeur général 3**

Vision, mission, valeurs 6

FMV EN 2019 7

Faits marquants 8-9

Production 10-15

Services Support, Gestion des risques 16-19

Gestion et commercialisation 20-23

Distribution suprarégionale 24-28

FMV EN STRUCTURE 29

Actionnariat 30-31

Organisation 32-33

- Conseil d'administration 32
- Organigramme 33
- Direction 33

Participations 34-37

- Production 34
- Transport et distribution 36
- Exploitation des aménagements et divers 37

FMV EN CHIFFRES 39

Comptes annuels de FMV SA 39-50

- Proposition du Conseil d'administration 40
- Compte de résultat 41
- Bilan 42
- Tableau des flux de trésorerie 44
- Annexe aux comptes annuels 2019
et commentaires 45
- Rapport de l'organe de révision 50

Comptes consolidés du Groupe FMV 51-63

- Principes régissant l'établissement
des comptes consolidés 52
- Compte de résultat consolidé 55
- Bilan consolidé 56
- Tableau des flux de trésorerie consolidés 58
- Commentaires sur les comptes consolidés 59
- Rapport de l'organe de révision 63



INTERVIEWS CROISÉES DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un quart de siècle à la Direction de FMV dont onze années en qualité de directeur général pour Paul Michellod. Douze ans au Conseil d'administration dont trois en tant que président pour Jean-Michel Cina. L'occasion de croiser les regards de ces deux personnalités sur le départ.

Jean-Michel Cina [JMC], votre commentaire sur l'année 2019 ?

Trois points forts caractérisent 2019. Tout d'abord nous avons, à notre niveau, participé à l'élaboration de la Stratégie du canton du Valais en sa qualité d'actionnaire majoritaire afin de positionner au mieux FMV face aux grands défis. L'entreprise a également pris un important virage digital, tant dans les processus internes qu'à l'externe avec nos services et produits. Nous avons enfin géré la succession de Paul Michellod à la direction générale de l'entreprise.

Paul Michellod [PM], votre analyse de l'exercice écoulé ?

L'exercice peut être qualifié de satisfaisant grâce notamment à la très bonne disponibilité des aménagements, aux conditions climatiques et hydrologiques favorables ainsi qu'à une légère, mais encourageante augmentation des prix sur le marché. De plus, FMV a participé à aliunid,

un projet d'envergure nationale qui préfigure le système d'approvisionnement du futur. Enfin, nous avons poursuivi la mise en œuvre de l'importante Stratégie digitale «IT FMV 2.0-2.0» grâce à une implication exemplaire de toutes les équipes.

Comment qualifieriez-vous ce cycle économique d'une douzaine d'années vécu à FMV ?

[JMC] C'est une sorte d'alternance entre une euphorie généralisée sur la valeur de l'hydroélectricité en 2008 et l'inquiétude née des importants risques de marché liés à la baisse des prix dans un secteur d'investissements basés sur le très long terme. Sans oublier Fukushima et la genèse de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

[PM] En sa qualité de grossiste, FMV a su faire face à une baisse quasi constante des prix ainsi qu'à une évolution défavorable des taux de change dans un marché partiellement ouvert et dans un contexte réglementaire incertain.



Nom : **Cina**
Prénom : **Jean-Michel**
Age : **57 ans**
Fonction : **Président du Conseil d'administration**

Nom : **Michellod**
Prénom : **Paul**
Age : **55 ans**
Fonction : **Directeur général**

[JMC] En effet, la structure du marché helvétique n'est pas satisfaisante. On doit définir une politique énergétique et non pas faire de la politique avec l'énergie. Dans cette perspective, la révision de la loi cantonale sur l'utilisation des forces hydrauliques adoptée en 2016 fixe les objectifs en matière de retour de concessions. Notre but est évidemment de fédérer les acteurs, afin de positionner au mieux l'hydroélectricité valaisanne sur les marchés suisse et européen en maîtrisant la chaîne de création de valeurs. Ce fut un privilège de conduire au mieux FMV dans ce nouveau cadre légal, après avoir été ministre de l'énergie chargé de la révision de cette loi. Nous avons également concrétisé de nouveaux débouchés commerciaux en trouvant, au niveau suisse, de grands clients et des solutions innovantes avec les distributeurs.

[PM] Grâce à une gestion des risques rigoureuse et une adaptation permanente, FMV a mené à bien différents projets comme la construction de l'aménagement Gletsch-Oberwald ou la réhabilitation des centrales des Forces Motrices de la Borgne et de la Pissevache. La société a aussi renouvelé et renforcé le réseau à haute tension valaisan via Valgrid et B-Valgrid. Sans accès aux clients finaux, FMV s'est également diversifiée avec le lancement de projets comme aliunid et a ouvert de nouveaux canaux de commercialisation avec evpass, le plus grand réseau de recharge public de Suisse en matière de mobilité électrique. En toile de fond : la préparation du Valais au retour des concessions et notre contribution à la réalisation de la Stratégie énergétique 2050.

Le réchauffement climatique: forte contrainte opérationnelle ou belle opportunité stratégique ?

[JMC] La population s'est progressivement sensibilisée aux enjeux climatiques et aux opportunités offertes par les nouvelles énergies renouvelables. Les politiques ont également suivi cette même évolution sociétale. Il suffit de songer aux débats autour de la loi sur le CO₂. Combinées, ces deux tendances ne peuvent être que favorables à l'hydroélectricité.

[PM] La population doit à présent prendre conscience de la valeur de cette énergie indigène, propre, renouvelable, prévisible et flexible. Le changement climatique lance d'importants défis opérationnels en termes de gestion des apports d'eau ou des sédiments. Il offre peut-être aussi de nouvelles opportunités, par exemple la possibilité de construire et d'exploiter de nouvelles retenues d'eau. FMV participe activement à différentes études sur cette question.

Face aux nouvelles énergies renouvelables, l'hydroélectricité a-t-elle été reléguée au second plan par le marché, les consommateurs et les politiques ?

[JMC] En partie et c'est regrettable. L'hydroélectricité représente la plus ancienne et la plus importante énergie renouvelable de notre pays. Le photovoltaïque et l'éolien ne représentent actuellement que quelques pourcents de la production électrique alors que le nucléaire, dont la sortie est programmée sur des dizaines d'années, fera encore concurrence longtemps à l'hydroélectricité.

[PM] Et durant cette période, l'hydroélectricité demeurera fragile économiquement. Or sans elle, la Stratégie énergétique 2050 ne pourra pas se concrétiser. Alors oui, à force de chercher de nouvelles solutions, on a tendance à oublier la force hydraulique, pourtant cruciale pour la sécurité d'approvisionnement et le réglage des réseaux toujours plus instables avec la montée en puissance de ces énergies nécessaires, mais intermittentes.



Ce fut un privilège de conduire au mieux
FMV dans ce nouveau cadre légal.

Jean-Michel Cina, Président du Conseil d'administration

FMV a su faire face à une baisse quasi constante des prix ainsi qu'à une évolution défavorable des taux de change.

Paul Michellod, Directeur général



La gestion intégrée des aménagements par bassin versant hydroélectrique, dans le cadre du retour des concessions, constitue-t-elle LA solution pour l'hydroélectricité valaisanne ?

[PM] Elle est une nécessité dans une approche industrielle. Elle devra se faire sur une base volontaire, compte tenu de l'autonomie et de la souveraineté des communes sur les droits d'eau.

[JMC] Une chose est sûre : toute optimisation de gestion de la force hydraulique constitue clairement un atout pour le Valais.

Quelle serait la structure de marché helvétique la mieux adaptée à l'hydroélectricité valaisanne ?

[JMC] La Suisse doit viser à davantage de cohérence dans sa quête de la transition énergétique. Pour l'hydroélectricité, il convient d'étudier la possibilité d'intégrer à cette structure de marché un système de quotas en faveur de l'énergie indigène et renouvelable qui permette d'atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050.

[PM] Le marché national doit être régulé de manière à rémunérer à sa juste valeur la production hydroélectrique qui garantit la sécurité d'approvisionnement.

Vers quel modèle d'affaires doit tendre FMV ?

[PM] FMV, avec ses compétences et son important potentiel de production hydroélectrique, trouvera à coup sûr un jour sa place dans une société valaisanne verticalement intégrée, multifluide et commercialement tournée vers la Suisse et l'Union européenne.

Comment voyez-vous l'avenir de FMV ?

[JMC] Je suis un optimiste réaliste. FMV peut et veut contribuer à la réussite de l'hydroélectricité valaisanne et du développement économique cantonal. Mais seule, elle n'y parviendra pas.

La création d'OIKEN : une concurrence pour la commercialisation de l'électricité valaisanne ou l'opportunité d'un partenariat gagnant avec FMV ?

[JMC] Les rapprochements amènent de grandes opportunités si l'on sait trouver les bonnes formes de collaborations. Afin de positionner au mieux le Valais, FMV cherche, développe et cultive en permanence des partenariats avec les différents acteurs valaisans. Né de la fusion entre Energies Sion-Région et Sierre-Energie SA, OIKEN est un acteur de premier ordre par sa taille, ses compétences et sa multifluidité. Même si le chemin peut être long, je suis persuadé que FMV et OIKEN sauront rapidement initier un partenariat gagnant pour le Valais.

[PM] C'est un pas important dans la bonne direction, en vue des indispensables changements structurels, pour autant que tous les protagonistes concernés – FMV inclus – travaillent ensemble à trouver le bon chemin. Cette fusion préfigure l'amorce d'un partenariat gagnant dans la perspective d'une structure valaisanne exportatrice d'énergie.

VISION, MISSION, VALEURS

FMV est un acteur clé en Valais en matière de production hydroélectrique, de distribution suprarégionale et de commerce d'électricité. Ses ambitions sont légitimées par la Stratégie énergétique 2050 et par les responsabilités que lui confie la législation valaisanne sur les forces hydrauliques. La Stratégie du canton du Valais en tant qu'actionnaire majoritaire de FMV détermine la vision et la mission de l'entreprise.

VISION

FMV entend devenir leader en Valais dans ses domaines d'activités: la production hydroélectrique, la gestion des réseaux électriques suprarégionaux et le commerce d'électricité.

Acteur clé dans la chaîne de valeur ajoutée de la branche électrique, FMV développe son centre de compétences, d'innovation et de diversification, au service des collectivités publiques valaisannes et des acteurs de la branche.

Ce faisant, FMV est un acteur reconnu au niveau national dans la production et la commercialisation de l'électricité valaisanne, 100% indigène, propre et renouvelable. Elle contribue activement à réaliser les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération et de la Stratégie énergétique 2060 du canton du Valais.

MISSION

La Loi cantonale sur les Forces Motrices Valaisannes donne pour mission à FMV de contribuer à valoriser le patrimoine hydraulique des collectivités publiques valaisannes et à approvisionner le canton en électricité, au profit d'un développement harmonieux de son économie.

FMV assume cette mission en gérant ses aménagements hydroélectriques propres et en réalisant des projets d'envergure dans la production hydroélectrique et dans les réseaux HT, pour son propre compte ou pour celui de ses partenaires. La sécurité d'approvisionnement du canton figure au centre de ses préoccupations.

Grâce à ses compétences dans le négoce et dans la gestion des risques, FMV valorise sa production sur les marchés nationaux et internationaux. Elle développe en permanence des prestations de services énergétiques de pointe en faveur de ses clients et des partenaires de la branche, notamment la gestion du Groupe-bilan Valais.

FMV se prépare également à reprendre et à valoriser les participations revenant au canton du Valais lors des futurs retours de concessions et à soutenir les collectivités valaisannes dans ce processus complexe.

VALEURS

La compétence...

... résulte de la combinaison de solides formations de base, d'une longue expérience du terrain et de savoirs multidisciplinaires;

... se concrétise par la capacité à mener à bien des projets complexes, à innover et à anticiper les changements.

La fiabilité...

... est assurée par des collaborateurs qualifiés, motivés, qui mettent leur savoir en commun;

... garantit une exploitation sûre d'infrastructures essentielles à l'approvisionnement du canton en électricité, notamment grâce au centre de conduite du réseau de Chalais;

... inspire la confiance auprès des partenaires, des clients, ainsi qu'au sein de la branche électrique suisse.

L'esprit entrepreneurial...

... pousse FMV à développer de nouveaux projets et services énergétiques novateurs, dans une approche résolument industrielle;

... stimule sa volonté de se diversifier et d'innover, dans l'intérêt des acteurs de la branche et de l'économie du canton du Valais.

La responsabilité...

... invite FMV à mettre en œuvre, à tous les niveaux de l'entreprise, les principes en matière de développement durable, de respect de l'environnement, de responsabilité sociale et d'égalité salariale, de sécurité des personnes et des biens, ou encore de gestion des risques et de management de la qualité.





FMV EN 2019

FAITS MARQUANTS

2019

L'année 2019 a été jalonnée d'événements marquants. Les plus importants sont ici synthétisés. Les rapports sectoriels complètent cette présentation.



1^{er} janvier

La transition digitale

FMV a poursuivi le développement de son vaste projet de nouvelle stratégie IT qui dotera à terme l'entreprise d'outils de gestion performants et d'applications digitales à la pointe de l'innovation. Ce projet renforce également les compétences du pôle informatique et la sécurité des systèmes.



1^{er} janvier

Opportunités liées aux changements climatiques

FMV poursuit ses études sur le potentiel hydroélectrique des lacs naturels se formant suite au retrait des glaciers. Les études portent en particulier sur la région du glacier du Rhône et son potentiel de production hivernale supplémentaire. Ces travaux contribuent à atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.



7 juin

aliunid, l'approvisionnement énergétique du futur

La « communauté aliunid », à laquelle FMV participe activement, lance un test à l'échelle nationale d'un nouveau système digital d'approvisionnement en électricité dans lequel interagissent des producteurs, des distributeurs et des clients. L'objectif est de garantir un approvisionnement interdépendant, décentralisé et très flexible qui « respire » grâce à une mesure en temps réel des données de consommation, une coordination des flux énergétiques et un équilibre des variations.

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN



31 décembre

evpass, leader sur le réseau de recharges publiques

evpass poursuit le déploiement de son réseau de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques. Avec 1516 bornes installées sur l'ensemble du territoire suisse, evpass, détenu à parts égales par FMV, Green Motion SA et AEW Energie AG, consolide sa position de leader à l'échelon national.



2 décembre

Stéphane Maret, nouveau Directeur général

Le Conseil d'administration nomme Stéphane Maret en qualité de nouveau Directeur général de FMV. Actuellement membre de la direction générale des Services Industriels de Genève (SIG) et directeur exécutif de la gestion des réseaux, ce Valaisan prendra ses fonctions le 1^{er} mai 2020. Il succédera à Paul Michellod, actif durant vingt-trois ans à la direction de l'entreprise, dont onze ans en tant que Directeur général.

DÉCEMBRE

NOVEMBRE

OCTOBRE

SEPTEMBRE

AOÛT

JUILLET



23 octobre

Nouvelle Stratégie du canton du Valais

Le Conseil d'Etat publie la nouvelle Stratégie du canton du Valais en tant qu'actionnaire majoritaire de FMV. Il annonce également proposer Damien Métrailler à la présidence de la société lors de l'assemblée générale 2020.



12 septembre

Le projet de palier MBR va de l'avant

Les partenaires FMV, Romande Energie Holding et les Services industriels de Lausanne fondent la société MBR SA qui sera titulaire des concessions de droits d'eau valaisanne et vaudoise pour le palier hydro-électrique Massongex-Bex-Rhône. MBR SA a démarré les études détaillées du projet afin de préparer la demande d'autorisation de construire.



16 septembre

FMV investit dans les nouvelles énergies renouvelables

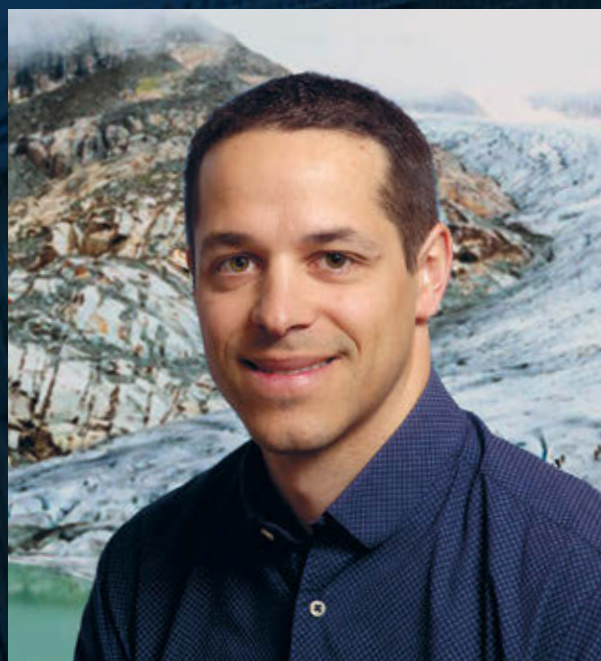
FMV rachète 80% des installations photovoltaïques sises sur les toits des caves Orsat, le plus grand parc photovoltaïque du canton. Par cette acquisition, FMV se positionne comme un acteur important en Valais dans la production et la commercialisation de nouvelles énergies renouvelables. Elle renforce également son partenariat stratégique avec Sinergy, propriétaire de 20% de ce parc.





“

Le réchauffement climatique influence mon travail au quotidien.



Nom: **Fallegger**

Prénom: **Samuel**

Age: **33 ans**

Fonction: **chef de projet, département Production**



Le développement de la production chez FMV intègre le recul des glaciers.

Samuel Fallegger présente les nouveaux enjeux de la production hydroélectrique nés du retrait des glaciers. Focus.

Parfaitement bilingue, passionné de montagne, ce Fribourgeois, amoureux d'une Valaisanne, maîtrise tout particulièrement la géotechnique et les constructions hydrauliques. Mieux : son master à l'EPFZ portait sur le potentiel hydroélectrique lié à la fonte des glaciers en Valais. Un sujet brûlant d'actualité pour son département Production, dans la perspective des changements climatiques et du développement durable.

Comment le réchauffement climatique influence-t-il votre travail ?

Il l'influence au quotidien. En tant que chef de projet au département Production, je travaille étroitement avec le département Gestion et Commercialisation sur des analyses pour le développement futur du portefeuille de production FMV, compte tenu du recul des glaciers et de l'évolution du marché énergétique. Je participe aussi très activement au projet de palier hydroélectrique Massongex-Bex-Rhône, au suivi de l'aménagement de Chippis-Rhône. J'apporte aussi mon soutien d'ingénieur en génie civil aux gestionnaires d'aménagements impactés par les conséquences du réchauffement, que ce soit au niveau de l'évolution des apports d'eau ou de la gestion des sédiments en augmentation.

Avec le climat, quelles évolutions majeures l'hydroélectricité doit-elle anticiper ?

L'abandon du nucléaire voulu par la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération va générer à terme une diminution importante de la production électrique en hiver, saison où précisément la demande augmente. La solution à cette possible pénurie se trouve notamment dans les ouvrages d'accumulation. L'idée est de stocker davantage l'énergie estivale afin de la restituer en période froide. De plus, si le recul des glaciers fournit aujourd'hui un surplus d'eau, la diminution des volumes glaciaires va engendrer à long terme une baisse des apports estivaux, ce qui impactera aussi bien les ouvrages d'accumulation que les aménagements au fil de l'eau, à l'exemple de ceux situés sur le Rhône, dont les eaux sont concédées par le canton à FMV.



« Ces paliers potentiels représentent un formidable défi au niveau technique, environnemental et sociétal. »

Samuel Fallegger,
chef de projet, département Production

Dans sa Vision énergétique 2060, le canton du Valais mise sur une augmentation brute de production hydroélectrique de 685 GWh par an à l'horizon 2035. Quel potentiel technique avez-vous identifié en Valais ?

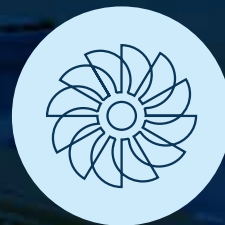
Un potentiel supplémentaire est en train de naître entre les barrages existants et les glaciers en recul. C'est le cas pour une quinzaine de sites dont par exemple ceux du Rhône et d'Aletsch dans le Haut-Valais, ou celui du Grand-Combin dans le Valais romand. J'estime que ce nouveau potentiel correspond à près de 1 TWh annuel, soit la production actuelle de FMV. Le plus important est d'intégrer ce retrait glaciaire progressif dans nos réflexions à long terme. Optimiser au bon endroit, au bon moment, raisonnablement. FMV veut s'orienter vers une diversification de son portefeuille en tablant davantage sur la production hivernale. A ce titre, ces paliers potentiels représentent autant d'opportunités pour l'entreprise qu'un formidable défi au niveau technique, environnemental et sociétal pour nous autres collaborateurs.

Vous semblez vous épanouir dans ce travail malgré les impressionnantes mutations en cours...

Oui. Je me donne intensément et j'y prends un grand plaisir. Les intérêts pour ce métier sont multiples et évolutifs. Sur le terrain ou au bureau, vous abordez des domaines aussi variés que l'eau, l'écologie, la géologie, le génie civil, la mécanique, les réseaux, les dangers naturels, les finances, l'énergie en général ainsi que les aspects politiques, administratifs, juridiques et contractuels des projets. Un vaste défi.



La production hydroélectrique de FMV en chiffres



26
centrales hydroélectriques



Production annuelle
d'environ
1 TWh



Les besoins de
225 000
ménages (base 4500 kWh/an)



50 %
de la production
hydroélectrique valaisanne
en mains valaisannes

30 %
de la consommation valaisanne

10 %
de la production
hydroélectrique valaisanne

FMV investit dans le développement et l'optimisation de son parc de production hydroélectrique. De ce fait, elle contribue activement à la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

FMV a pour mission de valoriser le patrimoine hydroélectrique des collectivités publiques valaisannes, en particulier le potentiel du Rhône. Elle le fait au travers de son propre parc de production et de participations dans des installations détenues avec d'autres acteurs de la branche.

1050 GWh ont été produits durant l'année 2019. Ce résultat, supérieur de 3 % à la moyenne des dix dernières années, s'explique par une très bonne disponibilité des aménagements et par des conditions climatiques et hydrologiques favorables.

De nouveaux projets pour optimiser la production

Après avoir clôturé avec succès un cycle de réalisations importantes, FMV planifie désormais de nouveaux projets qui permettront de contribuer aux objectifs des Stratégies énergétiques de la Confédération et du canton du Valais. Les études en cours prennent en considération l'optimisation nécessaire du portefeuille FMV et la problématique des changements climatiques.

Nant de Drance, une des plus puissantes centrales en Europe

Porté par les partenaires Alpiq (39 %), CFF (36 %), IWB (15 %) et FMV (10 %), le projet de Nant de Drance consiste en la construction d'une centrale de pompage-turbinage entre les barrages du Vieux Emosson et d'Emosson. Avec sa puissance de 900 MW et une capacité de régulation de 1800 MW, Nant de Drance comptera parmi les plus puissantes centrales en Europe. Elle offrira à FMV une flexibilité essentielle à l'amélioration de son portefeuille de production.

L'année 2019 a été marquée par la mise en eau d'une partie des installations et par le début des travaux de mise en service de l'aménagement qui se poursuivront jusqu'en 2021.



FMV mène plusieurs projets en vue d'optimiser son portefeuille.

Chippis-Rhône, un aménagement stratégique pour FMV

Centenaire, l'aménagement de Chippis-Rhône valorise la force hydraulique du Rhône entre La Souste et Chippis. Sa production moyenne annuelle s'élève à 220 GWh. Reconnu d'importance nationale, cet aménagement revêt une dimension stratégique puisqu'il assure près du quart de la production annuelle de FMV.

En 2019, FMV a poursuivi les négociations avec les organisations environnementales afin de préciser le périmètre et les objectifs de mesures de compensation qui seront réalisées une fois la concession en force. Sur cette base, FMV prépare, selon les exigences du Tribunal fédéral, les compléments à la demande de concession qui seront déposés auprès de l'autorité concédante en 2020.

Massongex-Bex-Rhône, un projet d'importance nationale

FMV (50 %) et ses partenaires, Romande Energie Holding (33 ⅓ %) et les Services industriels de Lausanne (16 ⅔ %), projettent la construction d'un nouvel aménagement au fil de l'eau sur le Rhône, à hauteur de Massongex-Bex. La production annuelle de cet aménagement reconnu d'importance nationale est estimée à 75 GWh, ce qui correspond à la consommation d'environ 16 000 ménages.

En septembre 2019, les partenaires ont fondé la société MBR SA qui sera titulaire des concessions de droits d'eau valaisanne et vaudoise. Les décisions d'octroi des concessions sont attendues en 2020. Parallèlement, MBR SA a démarré les études utiles à la préparation de la demande d'autorisation de construire.

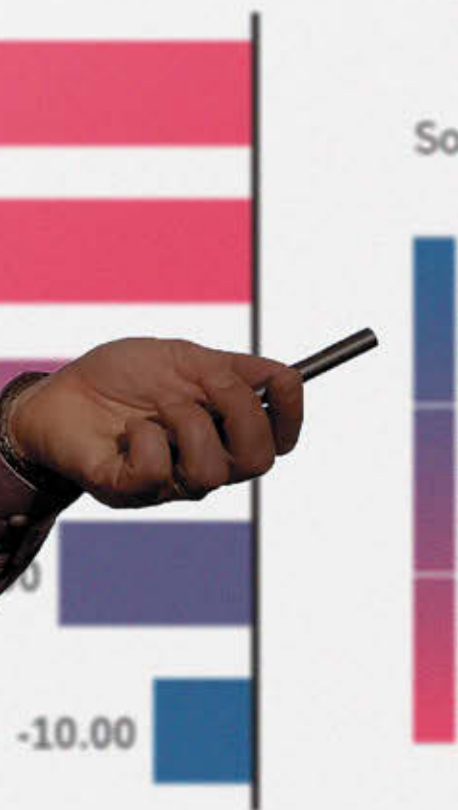
es Prév. par Partenaire

Ventes Prév. Achats Prév.



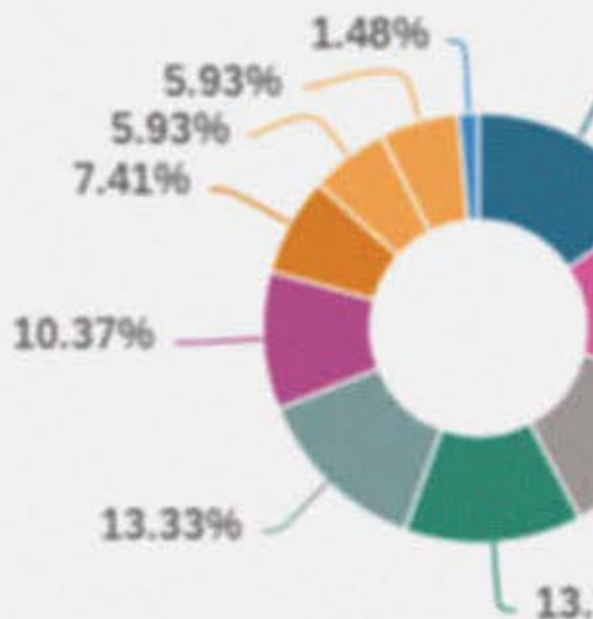
Solde Partenaire à date

(en M€)



V - A par Partenaire

N premiers (AUTO)



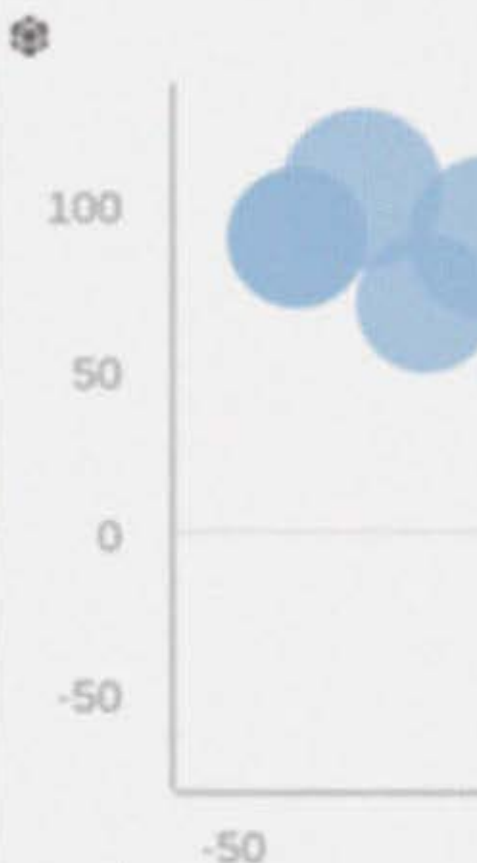
“

La digitalisation peut aussi contribuer à réduire les impacts sur le climat.



Nom: **Marra**
Prénom: **Sylvia**
Age: **39 ans**
Fonction: **membre de la Direction, responsable du département Finances, Informatique et Infrastructures**

Limite Ann., Solde





La digitalisation offre cette incontournable flexibilité et la nécessaire vision à long terme.

Sylvia Marra détaille l'implémentation des nouveaux outils de gestion, absolument indispensables dans le déploiement digital des processus qui doivent satisfaire les besoins des collaborateurs, les attentes du marché et... les exigences de préservation du climat.

Maman depuis un an et demi, elle jongle avec les « best practices » entre le professionnel et le privé. Disposant de compétences dans les domaines du management, de la conduite de projets opérationnels, de développement de projets stratégiques et de l'administration de sociétés hydroélectriques, la Martigneraise a vécu une année 2019 particulièrement riche. Entretien.

FMV produit une énergie 100 % renouvelable qui définit son identité. Comment une directrice des finances s'identifie-t-elle à ces valeurs d'entreprise, alors que 2019 a été marquée par une forte mobilisation sociétale en faveur du climat ?

Je suis sensible à l'environnement. D'ailleurs tout le processus de digitalisation de l'entreprise tend aussi à réduire nos impacts sur l'environnement et le climat. De plus, nos analyses d'investissements prennent en compte le développement durable et nos placements se font de manière sélective.

FMV vit sa transition digitale. Quels sont les enjeux ?

D'une part, les marchés de gros tendent à se robotiser avec des transactions quasi instantanées. Nous devons donc être très réactifs pour satisfaire aux attentes sur ces marchés. D'autre part, les investissements dans l'hydroélectricité se font sur le très long terme – 80 ans – avec en toile de fond des mutations considérables et diverses, liées notamment aux retours des concessions ou aux changements climatiques. Cette échelle de temps nous oblige à être proactifs. Dans les deux cas, la digitalisation offre de meilleurs résultats basés sur les « best practices » en matière de flux de données, d'outils de gestion, de suivi économique des portefeuilles et des limites de risques ainsi que de conduite de projet. Nous sommes toujours en alerte par rapport aux indicateurs des marchés – bourses européennes de l'électricité, taux de change, taux d'intérêt, etc. – pour optimiser nos résultats financiers. La digitalisation offre cette incontournable flexibilité et la nécessaire vision à long terme.

Où en est-on dans la transition digitale ?

Parmi les nouveautés en 2019, nous avons implémenté de nouveaux logiciels dédiés à la gestion globale de



« Nos nouveaux logiciels de gestion remettent au centre les compétences des collaborateurs, première ressource de l'entreprise. »

Sylvia Marra,

membre de la Direction, responsable du département Finances, Informatique et Infrastructures

l'entreprise (ERP) et à celle de nos ressources humaines. Ces nouveaux outils concernent tous les collaborateurs au quotidien. Grâce à l'ERP, les cadres, les chefs de projets ou les responsables de la maintenance d'installations auront, par exemple, accès en tout temps à des rapports interactifs de suivi des coûts et pourront faire des commandes d'achat directement depuis la même plateforme. Ce système efficace standardise les processus. Mon second exemple, soit l'outil central pour la gestion des ressources humaines, facilite et améliore la fixation et le suivi des objectifs personnels entre le collaborateur et son supérieur hiérarchique tout au long de l'année. Ce logiciel remet au centre les compétences des collaborateurs, première ressource de l'entreprise. Les travaux d'implémentation ont donné lieu à des échanges très constructifs. Ils ont abouti à une meilleure connaissance des besoins et des processus dans un très bon esprit d'équipe. Par ailleurs, la gouvernance informatique a été optimisée, notamment grâce à de solides formations en matière de sécurité ou de gestion des risques de cybercriminalité. La mobilité informatique des collaborateurs s'en trouve également améliorée. Le télétravail aussi. Le projet global « Stratégie IT FMV 2.0-2.0 » déploiera ses effets dans bien d'autres domaines encore, avec notamment le déploiement d'outils spécifiques pour le « core business » de FMV.

Vous gérez le patrimoine d'une entreprise confrontée à la fois à l'instantanéité des bourses et à une rentabilité calculée sur 80 ans: c'est conciliable ?

Oui, grâce à un esprit d'ouverture au changement et à la curiosité qui incite à être proactif sans minimiser les risques. On parle d'intelligence artificielle, mais je crois avant tout en l'intelligence collective. La taille de FMV, en sa qualité de PME, favorise considérablement les échanges d'idées. C'est un atout majeur dont nous devons faire le meilleur usage.

SERVICES SUPPORT, GESTION DES RISQUES

Le développement d'outils informatiques performants, les supports juridiques et financiers, ou encore une politique RH attractive sont des facteurs de succès auxquels FMV accorde une importance primordiale.

Services support

Les services de support englobent les Finances, l'Informatique et les Infrastructures, la Gestion administrative, l'Unité juridique et celle des Ressources humaines ainsi que la Communication. Ces services transverses assument des fonctions essentielles, compte tenu des objectifs stratégiques poursuivis par FMV.

Ces unités fournissent également des prestations de services à des sociétés-filles et à d'autres partenaires, que ce soit en matière de gestion administrative ou financière, ou encore de conseil au niveau juridique ou informatique. FMV a pour ambition de développer ces compétences et de les valoriser plus activement à l'avenir.

L'année 2019 a été consacrée à l'implémentation progressive de la nouvelle stratégie des systèmes d'information, en vue d'anticiper la transition vers la digitalisation et l'internet des objets. En particulier un nouvel ERP et un logiciel dédié à la gestion des ressources humaines ont été mis à disposition des collaborateurs. L'implémentation de la nouvelle stratégie IT se poursuit tout au long de l'année 2020.

Par ailleurs, l'unité juridique a fourni son appui aux divers projets en cours menés aussi bien par FMV que par ses sociétés-filles. Ce support juridique est appelé à se développer, en particulier dans le cadre des futurs retours des aménagements hydroélectriques.

Sécurité, gestion des risques

La santé et la sécurité des personnes constituent une priorité absolue pour FMV. Des directives claires définissent les standards en matière d'organisation du travail et de prévention des accidents ainsi que les responsabilités à tous les échelons de l'entreprise. Des audits sont réalisés pour vérifier le respect des règles établies et des plans d'hygiène et de sécurité sont élaborés pour chaque projet. Les processus sont régulièrement analysés et mis à jour. L'ensemble de ce dispositif permet à FMV d'être certifiée OHSAS 18001.



Le support juridique de FMV est appelé à se développer, en particulier dans le cadre des futurs retours des aménagements hydroélectriques.

La même rigueur est de mise pour assurer la sûreté des installations. Un système performant de contrôles, d'interventions sur sites et d'échanges d'informations avec les entreprises mandatées permet de garantir la fiabilité et la sécurité des installations.

FMV a confié l'exploitation et la maintenance de ses aménagements à la société HYDRO Exploitation SA, hautement qualifiée dans ce domaine. Cette société a également mis en place des systèmes performants de management de la qualité, de l'environnement et de la sécurité des biens et des personnes.

Les incertitudes liées aux prix sur les marchés de l'électricité, les variations du taux de change EUR/CHF ou encore les conditions météorologiques et hydrologiques sont autant de risques spécifiques aux activités de FMV. Afin de les maîtriser, FMV a instauré une politique de gestion de ces risques que le Conseil d'administration examine et réévalue chaque année. Un système de contrôle interne couvre également les risques opérationnels et garantit la fiabilité de la comptabilité et des états financiers de l'entreprise. Ces processus de contrôle interne sont testés régulièrement et au besoin adaptés.

PRODUCTION D'ELECTRICITE

Q2

OUTLOOK – PRODUCTION JOURNALIERE AUJOURD'HUI



– outlook FMV

[GWh]



OUTLOOK
[GWh]



Nous devons
accroître notre
production hivernale.

que

e classique

9.00

8.00

7.00

6.00

5.00

4.00

3.00

2.00

H3 H5

OUTL

H23

JRNA



Nom: **Zurwerra**

Prénom: **Daniel**

Age: **38 ans**

Fonction: **responsable du
développement d'affaires**

12.00

10.00

8.00

6.00

4.00

2.00

e classique



Nous devons limiter les risques stratégiques et augmenter les opportunités commerciales.

Daniel Zurwerra analyse l'impact des évolutions technologiques, de la transition énergétique et des changements climatiques sur la gestion et la commercialisation d'un portefeuille hydroélectrique. Projection.

L'hydroélectricité, il la commercialise avec enthousiasme. Daniel Zurwerra représente cette génération soucieuse de l'environnement et du développement durable. Dans la foulée, cet économiste d'entreprise voit comme un défi intellectuel les situations complexes nécessitant des approches pluridisciplinaires. Son travail consiste précisément à identifier et analyser les grandes tendances et leurs incidences sur la commercialisation de l'électricité à long terme. Eclairage.

Comment le réchauffement climatique modifie-t-il la gestion de notre hydroélectricité ?

Imaginez le bouleversement induit par le retrait des glaciers. Selon l'EPFZ et à titre d'exemple, le glacier d'Aletsch aura presque disparu à la fin du siècle. A la clé, de nouvelles contraintes liées à l'évolution des apports d'eau – supérieurs en hiver, inférieurs en été – et à sa multifonctionnalité, mais aussi des potentialités hydroélectriques. En collaboration avec mes collègues du département Production, je dois analyser la situation sous des angles différents et concevoir les outils à l'intention des décideurs en vue d'optimiser le portefeuille de FMV selon les objectifs définis par la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. C'est tout l'enjeu de notre projet « Profil 2035 ».

Ce qui signifie concrètement ?

Aujourd'hui, FMV produit environ deux tiers de son électricité en été et un tiers en hiver. Or, la production estivale est excédentaire, et donc sa valorisation plus délicate, en raison du développement des nouvelles énergies renouvelables partout en Europe et de la faible consommation durant cette période. Nous devons limiter les risques stratégiques et augmenter les opportunités commerciales en rééquilibrant progressivement notre portefeuille énergétique.

Quelles sont les possibilités pour y parvenir ?

Tout d'abord, nous devons accroître notre production hivernale via des participations dans des aménagements en accumulé, ces batteries saisonnières que sont les barrages. Cet objectif peut être atteint via la construction de nouveaux aménagements liés au recul des glaciers, l'acquisition ciblée de parts d'aménagements existants et par l'intermédiaire



« Le « Valais, Terre d'énergies » peut devenir un acteur de poids de la transition énergétique et un vecteur de valeur ajoutée. »

Daniel Zurwerra,
responsable du développement d'affaires

des futurs retours de concessions. D'autre part, l'importance systémique des aménagements de pompage-turbinage ira croissant afin de compléter les productions intermittentes et difficilement prévisibles des parcs photovoltaïques et éoliens, et de maintenir la stabilité des réseaux à l'échelle suisse et européenne. C'est précisément dans cette optique que FMV est partenaire à hauteur de 10% du projet Nant de Drance qui sera, à terme, l'un des plus puissants aménagements de pompage-turbinage d'Europe. Enfin, le photovoltaïque et l'éolien sont aussi des pistes à analyser dans l'optique d'un « Valais, Terre d'énergies ».

Cette stratégie fait partie du « Profil 2035 »...

... dont l'objectif est plus large : « Profil 2035 » ambitionne également d'acquérir de nouveaux clients en leur proposant des contrats de fourniture à long terme qui répondent à leurs besoins. Nous sommes également en mesure de leur offrir d'autres produits de positionnement innovants, notamment des possibilités de combiner avantageusement des productions photovoltaïques et hydroélectriques. Nous percevons là une réelle attente, surtout auprès des centres urbains désormais soucieux de s'approvisionner en énergie renouvelable et de substituer à terme leur électricité d'origine nucléaire. Enfin, « Profil 2035 » bénéficiera du développement de nos outils digitaux qui nous permettront d'accéder aux marchés de manière automatisée et de modéliser notre parc de production.

Et les défis ?

Avec ses 10 TWh, la « batterie Valais » représente à peine plus de 0.3% de la production globale en Europe. Par contre, le label 100% renouvelable de nos productions et la flexibilité de nos aménagements sont autant d'atouts précieux. Une gestion énergétique mutualisée de ce potentiel, selon un modèle à définir, nous permettrait d'atteindre une taille critique suffisante pour le valoriser de façon optimale et efficiente. Dans ce sens, le « Valais, Terre d'énergies » peut devenir un acteur de poids de la transition énergétique et un vecteur de valeur ajoutée.

GESTION ET COMMERCIALISATION

La gestion et la commercialisation de portefeuilles énergétiques font appel à des compétences très spécifiques et à des outils à la pointe de l'innovation. FMV met son centre de compétences à la disposition de tous ses partenaires, notamment dans le domaine de la commercialisation directe.

Une gestion énergétique fondée sur la prudence et l'anticipation

FMV commercialise une partie de son portefeuille de façon anticipée, de manière à se prémunir contre d'éventuelles baisses subséquentes des marchés. Elle procède ensuite à une gestion dynamique par des réouvertures partielles, en profitant des opportunités en cas de reprise des prix. Ainsi, alors que la production propre s'est élevée à 1050 GWh en 2019, les mouvements d'énergie ont atteint 4084 GWh, ces volumes incluant également la commercialisation d'énergie pour des portefeuilles de partenaires sous gestion. Cette politique a, cette année encore, porté ses fruits, avec un produit des ventes d'électricité conforme aux attentes.

FMV a poursuivi ses efforts en vue de conclure des contrats de fourniture d'électricité à long terme à un prix équitable. Ces contrats permettent à FMV de couvrir environ un tiers de sa production annuelle et de réduire ainsi son exposition aux marchés.

De nouveaux contrats à long terme ont été signés en 2019 dans le cadre du projet aliunid, l'élaboration d'un système global de gestion de la consommation et de la production en temps réel. Différents distributeurs et producteurs suisses font partie de la communauté aliunid et s'engagent pour modéliser ensemble un monde de l'électricité de plus en plus décentralisé, digitalisé et décarboné.

Un prestataire au service de ses partenaires

FMV offre des prestations de gestion énergétique adaptées aux besoins de ses partenaires. Ce faisant, elle peut optimiser le portefeuille sous gestion et atteindre une taille critique adéquate. Les mandats de gestion pour le compte de distributeurs valaisans d'électricité (OIKEN, Sinergy, SED2 Monthey), de communes disposant de productions propres (Villes de Sion et de Sierre; communes du Val d'Hérens et d'Anniviers) ou encore d'entreprises industrielles (Cimo, Djeva) se sont poursuivis en 2019.

Un Groupe-bilan Valais efficace

Le Groupe-bilan Valais, créé sous l'égide de FMV afin d'apporter aux clients de meilleures prestations à des prix concurrentiels, a poursuivi son activité en 2019. Il englobe environ 40 % de la production hydroélectrique en mains valaisannes, et près de 50 % de la consommation valaisanne. Un projet, GB Flex, a été lancé en 2019 dans le but d'optimiser la gestion du Groupe-bilan Valais. Ce projet est mené en collaboration avec tous les partenaires du Groupe-bilan Valais (FMV, INERA, OIKEN) ainsi qu'avec l'institut Icare et la HES-SO. L'OFEN, l'Etat du Valais et Swissgrid sont également parties prenantes du projet qui se déroulera sur une période de deux ans.



Les nouvelles technologies permettront à terme d'optimiser les productions et de mieux rentabiliser les installations.

La commercialisation directe

Dès le 1^{er} janvier 2020, les aménagements au bénéfice de la RPC (hydraulique, photovoltaïque, biomasse et éolien) doivent obligatoirement, à partir d'une certaine puissance, passer dans le système dit de commercialisation directe. Grâce à son infrastructure, sa connaissance du domaine et son expertise, FMV est en mesure de gérer en commercialisation directe non seulement ses propres aménagements, mais aussi ceux de tiers. Cette prestation a été reconnue puisque le volume sous gestion à fin 2019 représente plus de 50 % de la commercialisation directe en Valais.

Anticiper, digitaliser, automatiser

Le monde de l'énergie change, avec notamment une augmentation rapide des productions décentralisées et leur gestion intelligente au moyen d'outils digitaux. Ces profondes mutations impactent l'ensemble de l'entreprise, en particulier le département Gestion et Commercialisation qui s'est impliqué tout au long de l'année pour les anticiper.

De nouveaux investissements ont été effectués dans des outils digitaux pour améliorer encore la gestion du portefeuille de production, notamment par l'automatisation des tâches et la création d'un pool de réglage. Ces nouvelles technologies permettront à terme d'optimiser l'utilisation des aménagements à accumulation et de mieux les valoriser. Ces outils permettent également d'effectuer des simulations sur des aménagements de production et ce service pourra être offert à des partenaires.

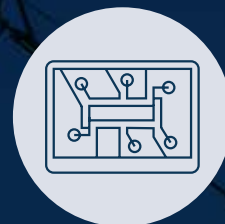
La distribution suprarégionale d'électricité de FMV en chiffres



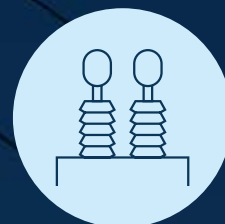
303 km
de lignes aériennes
65 kV



44 km
de câbles souterrains
65 kV



1
centre de conduite du réseau
65 kV



5
postes de transformation
220/65 kV

40
postes de transformation
65 kV

20
postes de transformation
16 kV/MT

DISTRIBUTION SUPRARÉGIONALE

Le développement des productions décentralisées impactera à terme le réseau électrique à haute tension valaisan. Chargée de la gestion d'une grande partie de ce réseau, FMV en assure la maintenance, planifie et réalise les projets en lien avec ces infrastructures et anticipe les besoins de développement à long terme.

Par l'intermédiaire des sociétés Valgrid et B-Valgrid dont elle est actionnaire majoritaire, FMV déploie son activité principalement dans le domaine des réseaux de distribution suprarégionale à haute tension (HT) 65 kV. Ces réseaux sont essentiels à l'approvisionnement en électricité du canton en assurant le lien avec le réseau à très haute tension (THT) de Swissgrid, avec les réseaux régionaux à moyenne tension (MT) ainsi qu'avec les nombreux aménagements hydroélectriques injectant leur production renouvelable en HT. De plus, ces réseaux 65 kV approvisionnent directement les sites industriels de Monthey, Sière/Chippis et de Viège. FMV est en charge de la conception, de la planification et de la réalisation des projets en lien avec les infrastructures 65 kV dont elle assure également la maintenance et l'entretien.

FMV dispose à Chalais d'un centre de conduite du réseau performant (NLC) qui surveille et manœuvre 24h/24 et 7j/7 une grande partie du réseau valaisan HT ainsi que plusieurs aménagements hydroélectriques qui y injectent leur production. Le NLC assure ainsi en permanence l'équilibre indispensable entre la consommation et l'injection d'électricité à ce niveau de tension.

Faits marquants 2019

▪ Récupération du foisonnement

FMV a poursuivi ses discussions avec les partenaires valaisans concernant la mise en œuvre des différentes mesures techniques qui permettront de récupérer, durant le premier semestre 2020, l'effet de foisonnement sur l'ensemble du territoire cantonal. Cette mesure permettra de réduire de CHF 3 millions par année les coûts d'utilisation du réseau THT facturés aux consommateurs valaisans.

▪ Plan de développement du réseau 65 kV

FMV investit dans la distribution suprarégionale afin de garantir la sécurité d'approvisionnement en électricité du Valais. Les plans d'investissements à dix ans des sociétés-filles Valgrid et B-Valgrid se montent à 150 millions de francs. Afin d'anticiper le renouvellement des installations techniques, mais aussi le redimensionnement du réseau lié au développement de la production décentralisée des énergies photovoltaïques et éoliennes, FMV actualise régulièrement le Plan de développement du réseau 65 kV valaisan. Cette étude, qui définit le développement du réseau à l'horizon 2038, met en évidence les impacts très importants du développement des productions décentralisées sur les flux électriques.



Le NLC assure en permanence l'équilibre indispensable entre la consommation et l'injection d'électricité à ce niveau de tension.

▪ Principaux projets 2019

- Mise en service de la nouvelle station de transformation 65/16 kV des Vorziers à Martigny;
- Construction d'une nouvelle station de transformation 65/16 kV à Viège;
- Extension de la station de transformation d'Ulrichen pour permettre l'injection de nouvelles productions décentralisées;
- Nouvelle liaison câblée 65 kV entre Uvrier et l'usine électrique de Bramois, en remplacement de l'ancienne ligne aérienne;
- Installation de bobines de phases sur les lignes HT reliant le poste d'Ackersand à ceux de Lalden et du Rhône;
- Poursuite des procédures pour les projets liés à l'amélioration de la sécurité d'approvisionnement dans la région de Monthey.

Organisation optimale pour le réseau

Le Conseil d'Etat a publié en octobre 2019 la « Stratégie du canton du Valais en tant qu'actionnaire majoritaire de FMV » dans lequel il confirme notamment sa volonté de mettre en place « une organisation optimale » pour la gestion du réseau de distribution suprarégionale.

En tant qu'actionnaire majoritaire des sociétés Valgrid et B-Valgrid, FMV participera activement, sous le pilotage du canton, aux réflexions en vue d'atteindre l'objectif visé, idéalement une société cantonale unique pour la gestion et l'exploitation du réseau électrique de distribution suprarégionale, telle que prévue par la législation cantonale.





“

La télématique est heureusement peu impactée par les aléas climatiques.



Nom : **Amacker**

Prénom : **Norbert**

Age : **57 ans**

Fonction : **collaborateur technique télématique, département Réseaux**

“

Il y a potentiellement
entre 200
et 3000 signaux
par station.

Norbert Amacker s'occupe de la télématique nécessaire au pilotage du réseau haute tension valaisan, les routes cantonales de l'électricité. Explications.

Il était monteur électricien à Alusuisse lorsque la multinationale gérait encore sa propre production d'énergie dans les années 80. C'est à cette période qu'une nouvelle technologie, la télématique, prenait son essor. Aujourd'hui, Norbert Amacker travaille précisément dans ce domaine qui associe télécommunications et informatique. Rencontre.

Décrivez-nous votre travail en quelques mots...

Ma première mission consiste à m'assurer de l'exactitude des signaux échangés entre le centre de conduite du réseau de FMV, le NLC, et les stations haute tension (HT). FMV gère en effet les stations de Valgrid et de B-Valgrid, exploitantes d'une grande partie des réseaux électriques HT valaisans. Ces réseaux sont connectés d'une part au réseau très haute tension (THT) de la société nationale Swissgrid et, de l'autre, au réseau moyenne tension (MT) des distributeurs régionaux. Une seconde tâche importante consiste à permettre la transmission en temps réel des mesures nécessaires au réglage de la tension et aux échanges d'énergie avec les partenaires. Pour ce faire, j'installe notamment des instruments de mesure et je programme les automates centraux des stations. Notre équipe surveille ainsi constamment les 65 stations pilotées par FMV.

Qu'est-ce qui vous plaît au quotidien ?

Il n'y a jamais de routine. Même si mon planning prévoit la programmation d'un automate, je peux être appelé en tout temps pour résoudre un problème. Nous allons souvent sur le terrain, ce qui permet d'échanger avec nos partenaires sur les technologies et les solutions retenues. C'est très constructif. Tout comme est enrichissante notre structure au bureau : une petite équipe qui échange facilement et rapidement.

Quels sont les principaux défis du métier ?

Nous devons anticiper au maximum certaines activités, notamment dans le domaine de la fibre optique dont sont tributaires plusieurs partenaires et leurs clients. C'est par la fibre optique que les données sont transmises. Et il y en a potentiellement beaucoup : entre 200 et 3000 signaux par station. Nous devons aussi nous assurer de la redondance



« Notre équipe surveille constamment l'état des 65 stations pilotées par FMV. »

Norbert Amacker,
collaborateur technique télématique,
département Réseaux

des circuits. Concrètement, nous créons des doublons en matière d'équipement et de liaisons afin de garantir la disponibilité des services. Pour le Haut-Valais, nous disposons d'un backup à Viège qui prend le relais si nous perdons le signal. Autre exemple, dans la vallée de Saas et à Saint-Nicolas, la redondance se fait par liaison satellitaire.

Le réseau HT géré par FMV est stratégique pour l'approvisionnement en électricité du Valais. A quel point le système télématique est-il sécurisé ?

Il est sûr car il est fermé. Il s'agit d'un réseau interne au niveau des télécommandes, des télécomptages et des téléalarmes. Il n'y a aucune connexion avec internet et les interfaces avec l'environnement bureautique sont limitées au strict minimum et surveillées en permanence. Mais, malgré toutes les mesures prises, affirmer que notre système est totalement sécurisé serait présomptueux alors que des hackers parviennent à s'introduire dans des systèmes gouvernementaux...

Les interventions urgentes sont-elles fréquentes ?

Non, pas au niveau de la télématique. Nos équipements sont fiables et redondants. Nos interventions techniques d'urgence se limitent à deux ou trois par année. Globalement, c'est le NLC, notre centre de conduite de Chalais, qui gère l'infrastructure en continu et résout une grande variété de problèmes.

Les aléas climatiques jouent-ils un rôle dans votre travail ?

Un rôle très marginal. Notre système fonctionne, quelles que soient les données qui y transitent. En revanche, l'exploitation des réseaux électriques doit faire face à de nouveaux défis, notamment le développement important de productions décentralisées, en particulier le photovoltaïque. Mais cette situation est davantage liée à la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération qu'aux changements climatiques.



FMV EN STRUCTURE

ACTIONNARIAT

Résumé de l'actionariat (Etat au 31.12.2019)

Actions type «A»	Nombre
a) Canton du Valais	1 020 000
Total type «A»	1 020 000

Actions type «B»	Nombre
b) Communes et bourgeoisies	695 950
c) Sociétés régionales de distribution	180 034
d) Autres	80 000
e) Actions propres	24 016
Total type «B»	980 000
Total types «A» et «B»	2 000 000

Liste des actionnaires

Actions type «A»	Nombre	%
a) Canton du Valais	1 020 000	51.000
Total type «A»	1 020 000	51.000

Actions type «B»	Nombre	%
b) Communes et bourgeoisies		
(Les bourgeoisies sont mentionnées spécialement)		
Anniviers	23 369	1.168
Arbaz	868	0.043
Ardon	5 010	0.251
Ausserberg	833	0.042
Ayent	9 289	0.464
Bagnes	58 315	2.916
Baltschieder	929	0.046
Bellwald	67	0.003
Binn	2 617	0.131
Blatten	520	0.026
Bourg-Saint-Pierre	4 363	0.218
Bovernier	5 822	0.291
Bürchen	1 405	0.070
Chalais	4 357	0.218
Chamoson	3 829	0.191
Champéry	2 962	0.148
Charrat	2 274	0.114
Chermignon : Bourgeoisie	4 970	0.249
Chippis	7 772	0.389
Collombey-Muraz	5 200	0.260
Collombey-Muraz : Bourgeoisie	1 379	0.069
Collonges	1 154	0.058
Conthey	10 895	0.545
Crans-Montana	11 185	0.560
Dorénaz	731	0.037
Eggerberg	408	0.020
Eischoll	793	0.040
Eisten	14 201	0.710
Embd	2 466	0.123
Ernen	4 717	0.236
Evionnaz	200	0.010
Evolène	21 882	1.094
Ferden	2 540	0.127
Fiesch	2 666	0.133
Fieschertal	5 446	0.272
Finhaut	900	0.045
Fully	7 843	0.392
Goms	2 901	0.145

Actions type «B» (suite)	Nombre	%
Grächen	6 847	0.342
Grimisuat	2 448	0.122
Grône	2 353	0.118
Hérémece	16 662	0.833
Icogne	4 162	0.208
Icogne : Bourgeoisie	1 202	0.060
Isérables	1 825	0.091
Kippel	1 078	0.054
Lalden	878	0.044
Lax	687	0.034
Lens	5 606	0.280
Leukerbad	4 695	0.235
Leytron	3 813	0.191
Liddes	5 289	0.264
Martigny	16 999	0.850
Martigny-Combe	5 911	0.296
Massongex	1 629	0.081
Miège	1 187	0.059
Monthey	35 734	1.787
Mont-Noble	4 042	0.202
Naters : Bourgeoisie	2 670	0.134
Nendaz	16 132	0.807
Niedergesteln	601	0.030
Obergoms	3 433	0.172
Orsières	19 193	0.960
Port-Valais	3 486	0.174
Randa	7 693	0.385
Raron	2 466	0.123
Riddes	4 325	0.216
Saas-Almagell	6 122	0.306
Saas-Balen	4 659	0.233
Saas-Fee	6 097	0.305
Saas-Grund	4 459	0.223
Saillon	2 573	0.129
Salgesch	1 974	0.099
Salvan	100	0.005
Savièse	8 764	0.438
Saxon	5 498	0.275
Sembracher	8 312	0.416
Sierre	28 310	1.416
Sion	57 407	2.871
Stalden	7 637	0.382
Staldenried	3 323	0.166
Saint-Gingolph	1 155	0.058
Saint-Léonard	2 703	0.135
Saint-Martin	8 780	0.439
Saint-Maurice	8 958	0.448
St. Niklaus	21 856	1.093
Täsch	5 244	0.262

Actions type «B» (suite)	Nombre	%
Törbel	1 404	0.070
Trient	1 000	0.050
Troistorrents	8 084	0.404
Unterbäch	1 121	0.056
Val-d'Illicz	2 156	0.108
Venthône	1 238	0.062
Vernayaz	5 898	0.295
Vérossaz	461	0.023
Vétroz	7 107	0.355
Vex	5 929	0.296
Veyras	1 419	0.071
Veysonnaz	760	0.038
Vionnaz	3 175	0.159
Visp	24 130	1.207
Visperterminen	2 337	0.117
Vollèges	3 580	0.179
Vouvry	6 436	0.322
Wiler	889	0.044
Zeneggen	457	0.023
Zwischbergen	3 114	0.156
Zwischbergen : Bourgeoisie	1 200	0.060
Total	695 950	34.797

c) Sociétés régionales de distribution

Elektrizitätswerk Brig-Naters AG (EWBN)	87 130	4.357
Elektrizitätswerk Zermatt AG (EWZ)	35 050	1.753
Energiedienste Steg-Hohtenn AG (EDSH)	9 342	0.467
ReLL AG	33 512	1.676
Sinergy Commerce SA	7 500	0.375
Sinergy Infrastructure SA	7 500	0.375
Total	180 034	9.002

d) Autres

Dépôt de l'Etat du Valais / BCV	80 000	4.000
Total	80 000	4.000

e) Actions propres

FMV SA	24 016	1.201
Total	24 016	1.201

Total type «B» 980 000 49.000

Total types «A» et «B» 2 000 000 100.000

ORGANISATION

Composition du Conseil d'administration en 2019

Le Conseil d'administration de FMV est composé de 11 membres, dont 5 sont désignés par le Conseil d'Etat.

Expiration des mandats
à l'Assemblée générale

1. Jean-Michel Cina, Président * Administrateur de sociétés, Salquenen Président du comité stratégique	2020
2. Damien Métrailler, Vice-président * Directeur de filière et membre de la Direction générale Orif, Evolène Président du comité de risque	2020
3. Renato Kronig, Vice-président * Avocat-notaire, Brigue-Glis Président du comité d'audit	2021
4. Christoph Bürgin Hôtelier, Zermatt Membre du comité stratégique	2021
5. Anne-Laure Couchepin Vouilloz Présidente de Martigny, Martigny Membre du comité d'audit	2022
6. Evelyne Epiney Savioz * Experte en finances et controlling, Sierre Membre du comité d'audit	2021
7. Marcel Maurer Ingénieur EPFZ, Sion Membre du comité stratégique	2021
8. Jean-Pierre Morand Avocat d'affaires, Verbier/Genève Membre du comité de risque	2021
9. Olivier Salamin Vice-président de Sierre, Sierre Membre du comité d'audit	2021
10. Roberto Schmidt * Conseiller d'Etat, Loèche-Ville Membre du comité stratégique	2020
11. Patrick Z'Brun Entrepreneur, Salquenen Membre du comité de risque	2021

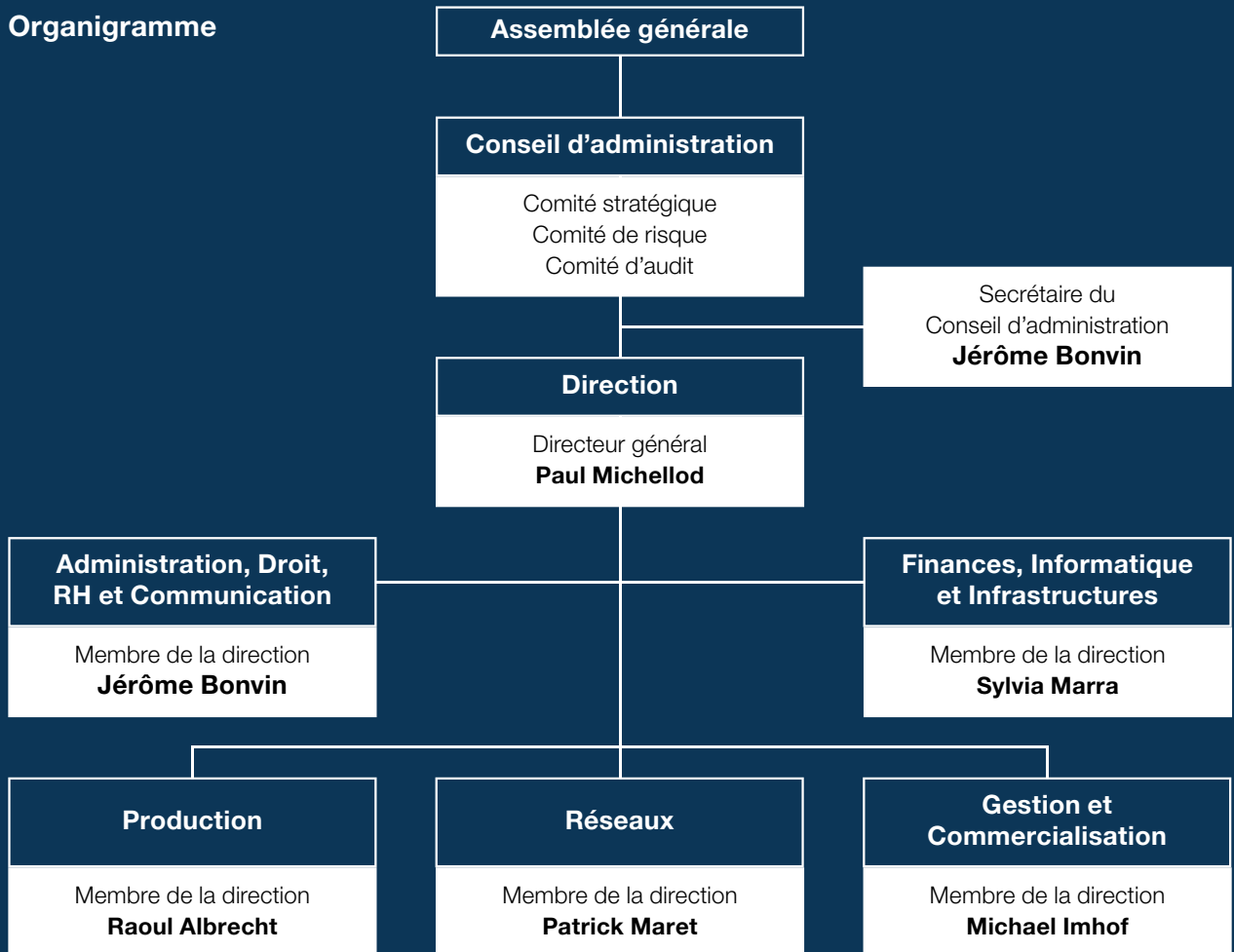
* Administrateurs désignés par le Conseil d'Etat

Le Conseil d'administration a mis en place trois comités spécialisés permanents :

- 1) le comité stratégique a pour mission l'examen et l'élaboration de la stratégie du Groupe FMV;
- 2) le comité de risque étudie et propose au Conseil d'administration une politique de gestion des risques;
- 3) le comité d'audit analyse et surveille le domaine financier du Groupe FMV.

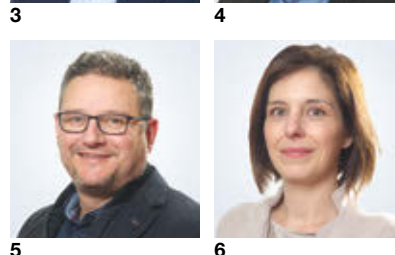


Organigramme



Composition de la direction en 2019

1. **Paul Michellod**
Directeur général
2. **Raoul Albrecht**
Membre de la Direction,
responsable département Production
3. **Jérôme Bonvin**
Membre de la Direction,
responsable département
Administration, Droit, RH et Communication
4. **Michael Imhof**
Membre de la Direction,
responsable département
Gestion et Commercialisation
5. **Patrick Maret**
Membre de la Direction,
responsable département Réseaux
6. **Sylvia Marra**
Membre de la Direction,
responsable département
Finances, Informatique et Infrastructures



PARTICIPATIONS

PRODUCTION

Participation FMV (%) Production annuelle Production annuelle  Emplacement sur la carte n°

Aménagement Chippis-Rhône

Exploitant FMV
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Chippis
 Bassin versant (apports) Rhône



Aménagement Gletsch-Oberwald

Exploitant FMV
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Oberwald
 Bassin versant (apports) Rhône



Aménagement Pissevache

Exploitant FMV
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Vernayaz
 Bassin versant (apports) La Salanfe



Centrale mini-hydraulique Riddes

Exploitant FMV
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Riddes
 Bassin versant (apports) La Fare



Rhonewerke AG

Capital-actions CHF 24 000 000
 Autre actionnaire EnAlpin AG (30 %)
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagements Ernen, Mörel, Binn
 Bassins versants (apports) Rhône, Binna
 Participations KW Aegina AG (50 %), KW Lötschen AG (50 %),
 KW Gougra SA (27.5 %)



Kraftwerk Merezenbach AG

Capital-actions CHF 500 000
 Autre actionnaire Elektrizitätswerk Obergoms AG (75 %)
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagements Moos, Münster-Geschinen
 Bassin versant (apports) Merezenbach



Lizerne et Morge SA

Capital-actions CHF 10 000 000
 Autres actionnaires Commune de Sion (70 %),
 Commune de Sierre (10 %)
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Ardon
 Bassins versants (apports) Lizerne, Morge, Derbonne, Nétage



Forces Motrices de la Borgne SA

Capital-actions CHF 12 000 000
 Autres actionnaires Grande Dixence SA (29 %), Commune de
 Saint-Martin (16.12 %), Commune d'Hérémece
 (15.61 %), Commune de Vex (9.69 %), Commune de
 Mont-Noble (8.59 %), Commune de Sion (0.99 %)
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagements Bramois, Sauterôt
 Bassins versants (apports) Borgne, Dixence



PRODUCTION

Participation FMV (%) Production annuelle  Emplacement sur la carte **n°**

Electra-Massa AG

Capital-actions CHF 20 000 000
 Autres actionnaires Alpiq Suisse SA (23.03 %), BKW Energie AG (16.12 %), IWB (14 %), Axpo Power AG (13.81 %), Alpiq AG (11.52 %), Groupe E SA (10 %)

Activité Production hydroélectrique par accumulation
 Aménagement Bitsch
 Bassin versant (apports) Massa



606 GWh



6

Compagnie des Forces Motrices d'Orsières SA (FMO)

Capital-actions CHF 2 000 000
 Autres actionnaires CIMO SA (58 %), Commune de Liddes (16 %), Commune d'Orsières (16 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagements Orsières, Niollet
 Bassins versants (apports) Dranse d'Entremont, Dranse de Ferret, Torrent de l'A, Reuse de Saleine



104 GWh



16

Forces Motrices de Sembrancher SA (FMS)

Capital-actions CHF 6 000 000
 Autres actionnaires Commune d'Orsières (50.10 %), Romande Energie Holding SA (20.60 %), Commune de Sembrancher (19.30 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Sembrancher
 Bassins versants (apports) Dranse d'Entremont, Dranse de Ferret



49 GWh



17

Kraftwerke Dala AG

Capital-actions CHF 6 000 000
 Autres actionnaires Commune d'Inden (39.80 %), Commune d'Albinen (22.70 %), Commune de Leuk (16.80 %), Commune de Varen (8.90 %), Commune de Leukerbad (1.80 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagements Dalaloch, Leuk
 Bassin versant (apports) Dala



49 GWh



10

Kraftwerk Täschbach AG

Capital-actions CHF 2 500 000
 Autres actionnaires EWZ AG (30 %), Bourgeoisie de Täsch (26 %), Commune de Täsch (25 %), Commune de Randa (9 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Täsch
 Bassin versant (apports) Täschbach



8.8 GWh



8

Blinnenwerk AG

Capital-actions CHF 1 100 000
 Autres actionnaires Commune de Goms (42 %), Actionnaires privés (17.1 %), Axpo Power AG (9.1 %), GWK AG (9.1 %), EW Goms Holding AG (9.1 %), Bourgeoisie de Goms (4.5 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Wannebode
 Bassin versant (apports) Blinna



8.9 GWh

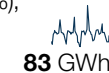


4

Forces Motrices de Martigny-Bourg SA

Capital-actions CHF 3 000 000
 Autres actionnaires Commune de Boverrier (23.04 %), Commune de Sembrancher (18.72 %), Alpiq Suisse SA (18 %), Commune de Martigny (17.22 %), Commune de Martigny-Combe (15.58 %), Commune de Vollèges (1.64 %)

Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Martigny-Bourg
 Bassin versant (apports) Dranse



83 GWh



18

PRODUCTION

Participation FMV (%)

Production annuelle 

Emplacement sur la carte n°

Energie Electrique du Simplon SA (EES)

Capital-actions CHF 12 000 000
 Autres actionnaires Alpiq Suisse SA (80%), EnAlpin AG (10.8%),
 EWBN AG (3.1%), Alpiq AG (1.9%),
 Actionnaires privés (1.5%)
 Activité Production hydroélectrique par accumulation
 Aménagements Gondo, Gabi, Tannuwald
 Bassins versants (apports) Grosswasser, Diveria

2.7%


237 GWh



7

Nant de Drance SA

Capital-actions CHF 350 000 000
 Autres actionnaires Alpiq AG (39%), CFF (36%), Services industriels
 de Bâle IWB (15%)
 Activité Production hydroélectrique par pompage-turbinage
 Aménagement Nant de Drance
 Bassin versant (apports) Nant de Drance
 Puissance installée 900 MW

10%



20

MBR SA

Capital-actions CHF 1 000 000
 Autres actionnaires Romande Energie SA (33.33%),
 SiL – Services industriels de Lausanne (16.67%)
 Activité Production hydroélectrique au fil de l'eau
 Aménagement Massongex-Bex
 Bassin versant (apports) Rhône
 Puissance projetée 13,5 MW

50%



EOS Holding SA

Capital-actions CHF 324 000 000
 Autres actionnaires Romande Energie SA (29.7%), Groupe E (23.1%),
 Ville de Lausanne (20.7%), SIG – Services
 industriels de Genève (20.4%)
 Activités Gestion participation dans Alpiq
 Nouvelles énergies renouvelables

6.1%



Alp-Sun SA

Capital-actions CHF 500 000
 Autre actionnaire Sinergy SA (20%)
 Activité Production photovoltaïque

80%



Valpellets SA

Capital-actions CHF 3 000 000
 Autre actionnaire Usine de traitement des ordures
 du Valais central (UTO; 50%)
 Activité Production et commercialisation de granulés
 de bois (pellets)
 Installation 1 centre de production basé sur le site industriel
 de l'UTO (Uvrier)
 Production annuelle 13 506 tonnes de pellets

50%



TRANSPORT ET DISTRIBUTION

Participation FMV (%)

B-Valgrid SA

Capital-actions CHF 12 000 000
 Autres actionnaires SEIC SA (15%), Sinergy Infrastructure SA (8%), Sogesa SA (8%),
 Romande Energie Holding SA (8%), Commune de Fully (3%)
 Activité Distribution suprarégionale d'électricité 65 kV haute tension (HT)
 Zone de desserte Bas-Valais (entre Saint-Triphon et Siviez)

58%

TRANSPORT ET DISTRIBUTION

Participation FMV (%)

Valgrid AG

Capital-actions CHF 20 000 000
Autres actionnaires EnAlpin AG (35 %), EVWR AG (5.15 %), EWBN AG (4.12 %), EWZ AG (2.06 %), ReLL AG (2.06 %), EWO AG (0.51 %), EW Goms Holding AG (0.10 %)
Activité Distribution suprarégionale d'électricité 65 kV haute tension (HT)
Zone de desserte Haut-Valais (entre Chippis et Ulrichen)

51 %

Swissgrid AG

Capital-actions CHF 320 398 149
Autres actionnaires BKW Netzbeteiligung AG (36.12 %), Axpo (groupe) (31.44 %), EWZ (8.74 %), SIRESO SA (5.24 %), CKW AG (4.21 %), autres (13.15 %)
Activité Réseau électrique suisse à très haute tension (THT)
Zone de desserte Suisse

1.1 %

SIRESO SA

Capital-actions CHF 54 895 354
Autres actionnaires CPEV (30.21 %), CPCL (6.04 %), CIP (7.69 %), CPPEF (5.07 %), RP (30.21 %), ECA (2.75 %), EOSH (3.12 %), Groupe E (3.12 %), REH (3.12 %), esr (0.55 %), SIE (0.68 %), Viteos (0.68 %), SIG (3.12 %), ENERDIS (0.55 %)
Activité Société d'investissement pour l'acquisition d'actions de la société Swissgrid

3.12 %

SEIC Service Electrique Intercommunal SA

Capital-actions CHF 13 687 000
Autres actionnaires Communes desservies (80 %)
Activité Distribution électrique
Zone de desserte Communes: Ardon, Chamoson, Dorénaz, Evionnaz, Finhaut, Iséables, Leytron, Massongex, Nendaz, Riddes, Saillon, Salvan, Saxon, Trient, Vernayaz, Vérossaz

20 %

EWBN Elektrizitätswerk Brig-Naters AG

Capital-actions CHF 2 200 000
Autres actionnaires Communes (50 %), Privés (49 %)
Activités Distribution régionale d'électricité 16 kV moyenne tension (MT) et production hydroélectrique
Zone de desserte Haut-Valais (Brig – Rarogne oriental – Conches)

1 %

EXPLOITATION DES AMÉNAGEMENTS ET DIVERS

Participation FMV (%)

HYDRO Exploitation SA

Capital-actions CHF 13 000 000
Autres actionnaires Grande Dixence SA (35 %), Alpiq Suisse SA (26.2 %), Romande Energie Holding SA (7.6 %), FM Gougra SA (5 %)
Activité Centre de compétences en prestations de services (exploitation et maintenance d'aménagements hydroélectriques)

26.2 %

evpass SA

Capital-actions CHF 8 900 010
Autres actionnaires Green Motion SA (33.34 %), AEW Energie AG (33.33 %)
Activité Exploitation d'un réseau de bornes de recharge pour voitures électriques

33.33 %

Crans-Montana Energies SA

Capital-actions CHF 1 000 000
Autres actionnaires Commune de Crans-Montana (35.2 %), Commune de Lens (14.8 %), Commune d'Icogne (1 %), Association forestière de la Louable Contrée (10 %), Association forestière de la Noble Contrée (6 %), SOGAVAL SA (23 %)
Activités Production d'énergie thermique et électrique, distribution de chaleur à distance

10 %

Hydro-Rhône SA

Capital-actions CHF 100 000
Activité Société sans activité opérationnelle

100 %

Alp-Hydro SA

Capital-actions CHF 100 000
Activité Société sans activité opérationnelle

100 %





FMV EN CHIFFRES

COMPTES ANNUELS DE FMV SA, SION

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Compte de résultat

L'exercice 2019 de FMV SA se solde par un bénéfice net de CHF 1 635 511.

Proposition du Conseil d'administration

Le bénéfice au bilan s'établit comme suit au 31.12.2019:

Report au début de l'exercice	CHF	3 074 068
Bénéfice de l'exercice	CHF	1 635 511
Total	CHF	4 709 579

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires d'utiliser le bénéfice au bilan comme suit:

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	CHF	—
Attribution à la réserve libre issue du bénéfice	CHF	—
Dividende de 2% sur le capital-actions nominal (*)	CHF	1 983 990
Report à compte nouveau	CHF	2 725 589
Total	CHF	4 709 579

(*) Le dividende proposé est réparti comme suit:

CHF 1.32 par action nominative privilégiée A, soit	CHF	1 346 667
CHF 0.67 par action nominative ordinaire B, soit	CHF	653 333
Dividende retenu sur actions propres (art. 659a al. 1 CO)	CHF	- 16 011
Total	CHF	1 983 989

COMPTE DE RÉSULTAT

EN CHF	Commentaires	2019	2018
Ventes et échanges d'énergie	1	198 696 648	208 098 602
Autres produits d'exploitation		17 164 754	14 269 963
Prestations activées		1 344 467	910 515
Produits d'exploitation		217 205 869	223 279 080
Achats et échanges d'énergie		- 180 759 472	- 179 435 322
Frais de personnel		- 13 323 135	- 13 211 652
Autres charges d'exploitation		- 18 085 893	- 18 499 575
Résultat avant financement, impôts sur le bénéfice et amortissements (EBITDA)		5 037 369	12 132 531
Amortissements et corrections de valeur		- 4 297 865	- 4 574 574
Résultat avant financement et impôts sur le bénéfice (EBIT)		739 504	7 557 957
Dividendes		1 844 747	2 021 991
Produits financiers		664 176	1 000 367
Charges financières		- 1 312 916	- 3 160 971
Résultat opérationnel		1 935 511	7 419 344
Charges extraordinaires	2	—	- 4 000 000
Résultat extraordinaire		—	- 4 000 000
Résultat avant impôts sur le bénéfice (EBT)		1 935 511	3 419 344
Impôts sur le bénéfice	3	- 300 000	- 1 200 000
Résultat de l'exercice		1 635 511	2 219 344

BILAN – ACTIF

ACTIF

EN CHF	Commentaires	31.12.2019		31.12.2018
Actif circulant				
Trésorerie et actifs cotés en Bourse	4	42 857 723		117 074 893
Créances sur ventes et prestations				
envers des tiers		13 138 928	12 897 709	
envers des sociétés du Groupe		4 330 927	17 469 855	3 831 343
Autres créances à court terme	5			
envers des tiers		632 776	1 288 217	
envers des sociétés du Groupe		30 766	663 542	30 766
Prêts à court terme	6			
à des tiers		16 850 761	1 850 761	
à des sociétés du Groupe		26 600 000	43 450 761	39 100 000
Stocks		379 887		361 144
Instruments dérivés	7	6 517 744		7 425 462
Actifs de régularisation	8	8 859 512		6 668 751
Total de l'actif circulant		120 199 024		190 529 046
Actif immobilisé				
Immobilisations financières	9			
Placements à terme		35 000 000	—	
Prêts à des tiers		59 128 297	46 628 354	
Prêts aux sociétés du Groupe		1 292 400	95 420 697	4 000 000
Participations		126 213 968		124 094 868
Immobilisations corporelles		124 626 952		129 859 784
Immobilisations incorporelles		3 534 238		1 575 955
Total de l'actif immobilisé		349 795 855		306 158 961
ACTIF		469 994 879		496 688 007

BILAN – PASSIF

PASSIF

EN CHF	Commentaires	31.12.2019		31.12.2018	
Capitaux étrangers à court terme					
Dettes sur achats et prestations					
	envers des tiers	16 956 799		20 693 025	
	envers des sociétés du Groupe	1 959 371	18 916 170	2 085 850	22 778 875
	Dettes à court terme portant intérêt	10	–		–
	Autres dettes à court terme		–		–
	Passifs de régularisation		32 127 560		54 609 504
Total des capitaux étrangers à court terme			51 043 730		77 388 379
Capitaux étrangers à long terme					
	Dettes à long terme portant intérêt	10	–		–
Provisions					
	Risques ouverture du marché	11	15 000 000		15 000 000
	Risques énergétiques	12	152 282 184		152 282 184
	Retours de concessions	13	103 290 432	270 572 616	103 290 432
				270 572 616	270 572 616
Total des capitaux étrangers à long terme			270 572 616		270 572 616
Capitaux propres					
	Capital-actions	14	100 000 000		100 000 000
	Réserve légale issue du bénéfice		20 000 000		20 000 000
	Réserve libre issue du bénéfice		29 074 067		28 838 713
	Bénéfice de l'exercice		1 635 511		2 219 344
	Propres parts du capital	15	-2 331 045	148 378 533	-2 331 045
				148 378 533	148 727 012
Total des capitaux propres			148 378 533		148 727 012
PASSIF			469 994 879		496 688 007

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

EN CHF	2019	2018
Résultat annuel	1 635 511	2 219 344
Amortissements, corrections de valeur et autres corrections	4 266 551	4 449 187
Charges extraordinaires	—	4 000 000
Cash-flow	5 902 062	10 668 531
Variation des créances	- 177 762	- 441 513
Variation des instruments dérivés	907 718	- 1 011 059
Variation des actifs de régularisation	-2 190 761	1 485 117
Variation des stocks	- 18 743	15 585
Variation des dettes sur achats et prestations	-3 862 705	- 877 601
Variation des passifs de régularisation	-22 481 944	8 498 942
Variation du fonds de roulement	-27 824 197	7 669 471
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-21 922 135	18 338 002
Investissements immobilisations corporelles et incorporelles	-3 191 247	- 6 241 141
Participation de tiers sur immobilisations corporelles	1 784 011	—
Placements à terme	-35 000 000	—
Acquisition de participations	-2 172 650	- 7 721 250
Nouveaux prêts octroyés	-37 400 000	-40 163 000
Remboursement de prêts	25 700 057	11 335 136
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-50 279 829	-42 790 255
Paiement du dividende	- 1 983 990	- 2 975 984
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	- 1 983 990	- 2 975 984
Total des flux de trésorerie	-74 185 954	-27 428 237
Variation de la trésorerie		
Au 01.01	116 206 533	143 634 770
Au 31.12	42 020 579	116 206 533
Variation de la trésorerie	-74 185 954	-27 428 237

ANNEXE ET COMMENTAIRES AUX COMPTES ANNUELS 2019

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

A des fins de comparaison, les états financiers 2018 ont été adaptés, sans influence sur le résultat.

Sauf indication contraire, tous les montants et les sommes sont arrondis à l'unité franc suisse. Par conséquent, la somme des valeurs individuelles arrondies peut différer du total indiqué.

Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

Créances

Les créances sur ventes et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, sous déduction de corrections de valeur individuelles économiquement nécessaires.

Stocks

Une correction de valeur économiquement nécessaire a été imputée sur le stock de matériel.

Actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, en tenant compte des amortissements économiquement justifiés. Les amortissements sont établis selon la méthode linéaire basée sur l'estimation de la durée d'utilisation technique et économique.

Les durées d'amortissement se basent en principe sur les catégories suivantes :

Désignation	Années	Méthode
Barrages, usines, génie civil, conduites et galeries	60-80	Linéaire
Mesures de compensation	60-80	Linéaire
Installations mécaniques	25-40	Linéaire
Installations électriques	25-40	Linéaire
Equipements hydrauliques	20-40	Linéaire
Immeubles	20-50	Linéaire
Centre de conduite	10-15	Linéaire
Mobilier	10	Linéaire
Informatique	1-5	Linéaire
Véhicules/outillage	1	Linéaire

Les immobilisations corporelles identifiées comme éléments « mouillés » sont amorties au maximum jusqu'à la fin de concession.

Cours de change

Le cours de change utilisé à la date du bilan au 31 décembre 2019 est celui publié mensuellement par l'Administration Fédérale des Contributions (AFC). Les transactions en cours d'année sont évaluées de la même manière selon le cours de change du mois concerné.

1. Ventes et échanges d'énergie

La loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) prévoit que les gestionnaires et les propriétaires de réseaux de distribution et des réseaux de transport établissent pour chaque réseau des comptes annuels et une comptabilité analytique, distincts de ceux des autres secteurs d'activité. La société FMV SA est active dans la production et la commercialisation d'électricité. Les activités de transport d'électricité sont assumées par les filiales B-Valgrid SA et Valgrid AG. Ces entités juridiques indépendantes respectent ainsi les exigences législatives en matière de transparence dans la publication des comptes.

2. Charges extraordinaires

	2019	2018
Dotation à la provision «Risques énergétiques»	-	4 000 000
Total	-	4 000 000

La gestion d'un portefeuille énergétique expose la société à des risques, notamment de volume et de prix. Le but de la provision « Risques énergétiques » est de financer la couverture de ces risques.

3. Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice sont calculés sur la base du résultat opérationnel. Les attributions aux provisions via la position « Charges extraordinaires » sont ainsi fiscalisées.

4. Trésorerie et actifs cotés en Bourse

	2019	2018
Trésorerie	42 020 579	116 206 533
Titres (cotés en Bourse)	837 144	868 360
Total	42 857 723	117 074 893

9. Actif immobilisé

	Placements à terme	Prêts à des tiers	Prêts aux sociétés du Groupe	Participations	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Total
Valeur brute au 31.12.2018	—	47 228 354	4 759 131	497 310 126	151 435 729	2 790 937	703 524 277
Augmentations	35 000 000	25 000 000	1 292 400	2 172 650	1 113 079	2 078 168	66 656 297
Diminutions	—	- 782 640	- 4 000 000	—	- 4 682 237	—	- 9 464 877
Transfert à court terme	—	- 1 717 417	—	—	—	—	- 1 717 417
Reclassements	—	- 10 000 000	—	—	—	—	- 10 000 000
Valeur brute au 31.12.2019	35 000 000	59 728 297	2 051 531	499 482 776	147 866 571	4 869 105	748 998 280
Amortissements cumulés au 31.12.2018	—	600 000	759 131	373 215 258	21 575 945	1 214 982	397 365 316
Augmentations ordinaires	—	—	—	53 550	3 308 914	119 885	3 482 349
Augmentations complémentaires	—	—	—	—	52 986	—	52 986
Diminutions	—	—	—	—	- 1 698 226	—	- 1 698 226
Reclassements	—	—	—	—	—	—	—
Amortissements cumulés au 31.12.2019	—	600 000	759 131	373 268 808	23 239 619	1 334 867	399 202 425
Valeur nette au 31.12.2018	—	46 628 354	4 000 000	124 094 868	129 859 784	1 575 955	306 158 961
Valeur nette au 31.12.2019	35 000 000	59 128 297	1 292 400	126 213 968	124 626 952	3 534 238	349 795 855

5. Autres créances à court terme

	2019	2018
Impôt anticipé	632 776	1 288 217
c/c Hydro-Rhône SA	30 766	30 766
Total	663 542	1 318 983

6. Prêts à court terme

Les prêts à court terme s'élevaient au 31 décembre 2019 à CHF 43 450 761. Durant l'exercice 2019, CHF 20 917 417 ont été remboursés et CHF 11 717 417 ont été transférés depuis la catégorie « Immobilisations financières ». De nouveaux prêts ont été accordés à des sociétés du Groupe à hauteur de CHF 6 700 000 et à des tiers pour CHF 5 000 000 durant l'année 2019.

7. Instruments dérivés

FMV SA conclut des instruments dérivés comme protection contre la baisse du risque de change EUR/CHF. Ces instruments financiers sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse, soit à leur coût d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est plus basse à la date d'établissement du bilan.

Au 31 décembre 2019, les instruments dérivés s'élevaient à CHF 6 517 744 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2020 à 2023.

A fin 2018, les instruments dérivés actifs totalisaient CHF 7 425 462 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2019 à 2022.

8. Actifs de régularisation

Cette position contient les livraisons d'énergie non facturées au 31 décembre 2019, les charges payées d'avance ainsi que les produits à recevoir.

9. Actif immobilisé

Valeur brute des participations		31.12.2019		31.12.2018	
Sociétés (* sociétés de partenaires)	Siège	%	CHF	%	CHF
* Rhonewerke AG	Ernen	70	347 640 000	70	347 640 000
* Hydro-Rhône SA	Sion	100	370 000	100	370 000
* Kraftwerk Merezenbach AG	Goms	25	850 000	25	850 000
* Lizerne et Morge SA	Sion	20	2 000 000	20	2 000 000
* Kraftwerke Dala AG	Inden	10	600 000	10	600 000
* Electra-Massa AG	Naters	11.5	2 492 375	11.5	2 492 375
* Forces Motrices d'Orsières SA	Orsières	10	2 000 000	10	2 000 000
* Forces Motrices de Sembrancher SA	Sembrancher	10	2 436 235	10	2 436 235
* Forces Motrices de la Borgne SA	Vex	20	6 673 333	20	6 673 333
* Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	5.8	3 304 000	5.8	3 304 000
* Nant de Drance SA	Finhaut	10	57 571 867	10	57 571 867
Kraftwerk Täschbach AG	Täsch	10	255 000	10	255 000
Blinnenwerk AG	Goms	9.1	100 000	9.1	100 000
Valgrid AG	Rarogne	51	10 200 000	51	10 200 000
B-Valgrid SA (voir note 19)	Martigny	58	6 504 000	58	6 504 000
SEIC SA	Vernayaz	20	2 805 500	20	2 805 500
Elektrizitätswerk Brig-Naters AG	Brigue-Glis	1	40 100	1	40 100
HYDRO Exploitation SA	Sion	26.2	3 409 000	26.2	3 409 000
EOS Holding SA	Lausanne	6.1	23 402 600	6.1	23 402 600
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon	2.7	4 501 950	2.7	4 341 300
Valpellets SA	Sion	50	1 500 000	50	1 500 000
Alp-Hydro SA	Sion	100	447 200	100	447 200
Swissgrid AG	Aarau	1.1	8 821 171	1.1	8 821 171
Crans-Montana Energies SA	Crans-Montana	10	100 000	10	100 000
SIRESO Société d'Investissement de Suisse occidentale SA	Granges-Paccot	3.1	1 719 445	3.1	1 719 445
Energiepark Z'Brigg AG	Ernen	2	23 000	2	23 000
evpass SA	Le Mont-sur-Lausanne	33	7 704 000	33	7 704 000
MBR SA	Massongex	50	500 000	—	—
Alp-Sun SA	Sion	80	1 512 000	—	—
Total			499 482 776		497 310 126

Le pourcentage des droits de vote et le pourcentage des participations sont équivalents.

Garanties

Dans les sociétés de partenaires, FMV SA s'est engagée, à l'instar des autres partenaires, à couvrir les charges desdites sociétés dans la proportion de sa participation, sauf accords spéciaux. En relation avec ces engagements et en particulier dans le contexte actuel des prix du kWh sur le marché, un montant adéquat figurant au niveau des provisions à long terme est réservé.

Prêts aux sociétés du Groupe:

Sociétés	31.12.2019	31.12.2018
Hydro-Rhône SA	759 131	759 131
Valgrid AG	—	4 000 000
MBR SA	1 292 400	—
Total	2 051 531	4 759 131

10. Dettes à long terme / dettes à court terme portant intérêt

La société n'a aucune dette à court ni à long terme.

11. Provision «Risques ouverture du marché»

	2019	2018
Solde au 01.01	15 000 000	15 000 000
Augmentation (+) / diminution (-)	—	—
Solde au 31.12	15 000 000	15 000 000

La dotation à la provision «Risques ouverture du marché» a pour but de couvrir les risques liés au contexte législatif évolutif.

15. Propres parts du capital

	2019			2018		
	Nbre	Prix d'achat CHF/action	Valeur	Nbre	Prix d'achat CHF/action	Valeur
Actions nominatives privilégiées A	—	—	—	—	—	—
Actions nominatives ordinaires B (acquisitions 2006)	22 101	100	2 210 100	22 101	100	2 210 100
Actions nominatives ordinaires B (acquisitions 2016)	1 915	63	120 945	1 915	63	120 945
Total	24 016		2 331 045	24 016		2 331 045

12. Provision «Risques énergétiques»

	2019	2018
Solde au 01.01	152 282 184	148 282 184
Augmentation (+) / diminution (-)	—	4 000 000
Solde au 31.12	152 282 184	152 282 184

Cette provision sert à financer la couverture des risques liés à la gestion du portefeuille énergétique, principalement les risques de volume et de prix.

13. Provision «Retours de concessions»

La provision «Retours de concessions» prépare notamment le financement du rachat des droits de participation de l'Etat du Valais aux aménagements hydroélectriques, selon les dispositions de l'art. 6 de la LFMV du 15 décembre 2004.

	2019	2018
Solde au 01.01	103 290 432	103 290 432
Augmentation (+) / diminution (-)	—	—
Solde au 31.12	103 290 432	103 290 432

14. Capital-actions

La liste des actionnaires figure aux pages 30 et 31 du présent rapport.

16. Cautionnement

Dans le cadre du financement bancaire de la société Valpellets SA, FMV SA s'est portée caution pour un montant de CHF 3 000 000, sans changement par rapport à 2018.

17. Actifs nantis

	2019	2018
Créances UBS SA	–	587 010
Créances Bayerische Landesbank	443 800	–
Total	443 800	587 010

Dans le cadre des opérations énergétiques avec la société ECC Clearing AG, un montant à hauteur de EUR 400 000 est bloqué auprès de notre relation bancaire. Au cours de clôture du 31 décembre 2019, ce montant s'élève à CHF 443 800.

19. Autres engagements

	Capital souscrit	Capital libéré	Solde à libérer au 31.12.2019	Solde à libérer au 31.12.2018
B-Valgrid SA	6 960 000	6 480 000	480 000	480 000

Lors de la création de B-Valgrid SA, FMV SA a souscrit 64 % du capital. 13 % du capital, soit CHF 1 560 000, a été souscrit à titre fiduciaire par FMV SA et libéré à hauteur de 20 % (CHF 312 000).

18. Dette envers les institutions de prévoyance professionnelle

Les engagements à court terme envers l'institution de prévoyance du personnel CPE se montent à CHF 59 794 au 31 décembre 2019 et à CHF 130 441 au 31 décembre 2018.

Au début de l'année 2012, FMV SA a libéré le solde de 80 % sur 8 % d'actions pour un montant total de CHF 768 000 et a vendu cette part d'actions à un tiers. Le solde de 5 % est destiné à un autre nouvel actionnaire potentiel de la société B-Valgrid SA.

20. Honoraires de l'organe de révision

	2019	2018
Prestations de révision	54 000	54 000
Autres prestations de services	–	–
Total	54 000	54 000

22. Evénements survenus après la date du bilan

Aucun élément n'est à signaler à ce jour.

21. Imposition des sociétés de partenaires

Le Service cantonal des contributions (SCC) a taxé provisoirement les années comptables 2012 à 2017 sur la base de résultats calculés. Suite à l'arrêt rendu par le Tribunal fédéral (TF) en 2019, le SCC a annulé les taxations définitives pour les années comptables 2009 à 2011 et les a remplacées par des taxations provisoires. Des discussions sont toujours en cours et aucune méthode n'est officiellement arrêtée quant à l'imposition des sociétés de partenaires. Les estimations internes confirment que FMV dispose globalement de provisions suffisantes. Compte tenu des incertitudes restantes, ces provisions n'ont pas été adaptées pour le moment.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de FMV SA, à Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de FMV SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Christelle Sierro Fardel
Experte-réviser agréée
Réviser responsable



Anne-Laure Rey
Experte-réviser agréée

Martigny, le 27 mars 2020



FMV EN CHIFFRES

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE FMV

PRINCIPES

Bases

Le boucllement des comptes de FMV SA et des sociétés du Groupe FMV s'effectue selon des principes uniformes de présentation et d'évaluation. Les comptes annuels ont été repris dans les comptes consolidés sans ajustement (consolidation à la valeur comptable).

Méthodes de consolidation

La consolidation des participations s'effectue comme suit :

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés de partenaires dans lesquelles FMV SA détient directement ou indirectement plus de 20 % du capital et envers lesquelles elle s'est engagée à couvrir les charges dans la proportion de sa participation.

Dans ces cas, tous les postes du bilan et du compte de résultat sont pris en compte proportionnellement à la hauteur de la participation.

Les sociétés dans lesquelles FMV SA contrôle directement ou indirectement la majorité du capital-actions, à l'exception des sociétés de partenaires, sont consolidées selon la méthode de **l'intégration globale** : l'actif, le passif, les charges et les produits de ces sociétés sont intégrés à 100 % dans les comptes consolidés. La part des actionnaires minoritaires aux capitaux propres et au résultat du Groupe FMV est présentée séparément dans le bilan et dans le compte de résultat consolidé.

Les autres participations comprises entre 21 % et 50 % sont inscrites au bilan consolidé selon la méthode de la **mise en équivalence**. Ces participations reflètent ainsi la part du Groupe FMV aux capitaux propres des sociétés concernées.

Les participations inférieures ou égales à 20 % ne sont **pas consolidées**. Elles figurent à l'actif à leur valeur d'achat, sous déduction des amortissements nécessaires. Le compte de résultat consolidé englobe les dividendes effectifs encaissés durant la période.

La méthode retenue pour les sociétés B-Valgrid SA et Valgrid AG est celle de la mise en équivalence car le Groupe n'exerce pas le pouvoir exclusif de décision sur ces sociétés. Les décisions importantes nécessitent l'accord de 2 actionnaires représentant plus de 50 % des voix.

La société Valpellets SA est détenue à 50 % par FMV SA. Elle est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle (joint-venture).

Les sociétés Hydro-Rhône SA et Alp-Hydro SA n'ayant pas d'activité opérationnelle ne sont pas intégrées dans les comptes consolidés du Groupe FMV.

Consolidation du capital

La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne.

Les écarts de première consolidation (goodwill) sont portés à l'actif dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ». En règle générale, ils sont amortis de façon linéaire sur la durée résiduelle des concessions s'il s'agit de sociétés de partenaires ou, le cas échéant, linéairement sur 5 ans.

Date de clôture

Les comptes consolidés se basent sur les comptes annuels audité des sociétés concernées. Si aucun boucllement intermédiaire n'est établi au 31 décembre, le dernier boucllement est pris en compte pour les sociétés dont la date de clôture ne correspond pas à celle de FMV SA.

Périmètre de consolidation
(Etat au 31.12.2019)

Société	Siège	Capital- actions (en kCHF) au 31.12.19	Part directe de FMV SA en % au 31.12.19	Part du Groupe FMV en % au 31.12.19	Méthode de conso- lidation
*) Rhonewerke AG	Ernen	24 000	70		P
**) Kraftwerk Aegina AG	Obergoms	12 000		35	P
**) Kraftwerk Löttschen AG	Steg	25 000		35	P
**) Forces Motrices de la Gougra SA	Sierre	50 000		19.3	P
*) Kraftwerk Merezenbach AG	Goms	500	25		P
Valpellets SA	Sion	3 000	50		P
Valgrid AG	Rarogne	20 000	51		E
HYDRO Exploitation SA	Sion	13 000	26.2	27.2	E
B-Valgrid SA (voir note 22)	Martigny	12 000	58		E
evpass SA	Le Mont-sur-Lausanne	8 900	33.3		E
MBR SA	Massongex	1 000	50		E
Alp-Sun SA	Sion	500	80		G
*) Lizerne et Morge SA	Sion	10 000	20		NC
*) Forces Motrices de la Borgne SA	Vex	12 000	20		NC
*) Electra-Massa AG	Naters	20 000	11.5		NC
*) Kraftwerke Dala AG	Inden	6 000	10		NC
*) Forces Motrices d'Orsières SA	Orsières	2 000	10		NC
*) Forces Motrices de Sembrancher SA	Sembrancher	6 000	10		NC
*) Forces Motrices de Martigny-Bourg SA	Martigny	3 000	5.8		NC
*) Nant de Drance SA	Finhaut	350 000	10		NC
SEIC SA	Vernayaz	13 687	20		NC
Kraftwerk Täschbach AG	Täsch	2 500	10		NC
Blinnenwerk AG	Goms	1 100	9.1		NC
EOS Holding SA	Lausanne	324 000	6.1		NC
Elektrizitätswerk Brig-Naters AG	Brigue-Glis	2 200	1		NC
Energie Electrique du Simplon SA	Simplon	12 000	2.7		NC
Swissgrid AG	Aarau	320 398	1.1		NC
Crans-Montana Energies SA	Crans-Montana	1 000	10		NC
SIRESO SA	Granges-Paccot	54 895	3.1		NC
Energiepark Z'Brigg AG	Ernen	1 091	2.1		NC
1) Hydro-Rhône SA	Sion	100	100		NC
1) Alp-Hydro SA	Sion	100	100		NC

- *) sociétés de partenaires
 **) consolidation dans Rhonewerke AG
 1) sans activité opérationnelle

- intégration proportionnelle P
 intégration globale E
 mise en équivalence G
 participation non consolidée NC

Relations entre les sociétés du Groupe FMV

Les créances, les dettes, les produits et les charges internes du Groupe FMV sont compensés.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes consolidés annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse.

A des fins de comparaison, les états financiers 2018 ont été adaptés, sans influence sur le résultat.

Sauf indication contraire, tous les montants et les sommes sont arrondis à l'unité franc suisse. Par conséquent, la somme des valeurs individuelles arrondies peut différer du total indiqué.

Les différents éléments de la fortune et des engagements sont évalués de manière uniforme au sein du Groupe FMV. Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

Titres

Les titres figurent au bilan à leur prix d'achat ou à la valeur du marché si celle-ci est inférieure à la valeur d'achat ou s'il s'agit d'actifs cotés en Bourse. Les déductions éventuelles sont passées par le compte de résultat.

Créances sur ventes et prestations

Les créances sur ventes et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, sous déduction de corrections de valeur individuelles économiquement nécessaires.

Stocks

Une correction de valeur économiquement nécessaire a été imputée sur le stock de matériel.

Immobilisations financières

Les participations non consolidées sont portées au bilan sur la base des coûts d'acquisition, sous déduction des amortissements.

Immobilisations incorporelles

Les biens immatériels comprennent les écarts de première consolidation (goodwill) résultant de la consolidation du capital, des frais d'études engagés pour des projets à long terme ainsi que de solutions informatiques.

Immobilisations corporelles

Les biens matériels figurent au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de construction.

Les amortissements sont calculés de manière linéaire, en tenant compte de la durée économique d'utilisation, de la nature des équipements et/ou de la durée de concession.

Les durées d'amortissement pratiquées sur les valeurs historiques sont en principe les suivantes :

Barrages, usine, génie civil, conduites et galeries	60-80 ans
Mesures de compensation	60-80 ans
Lignes électriques (selon le niveau de tension)	25-50 ans
Installations mécaniques	25-40 ans
Installations électriques	25-40 ans
Equipements hydrauliques	20-40 ans
Immeubles	20-50 ans
Centre de conduite	10-15 ans
Mobilier	10 ans
Informatique	1-5 ans
Véhicules/outillage	1 année

Dettes portant intérêt

Les emprunts dont l'échéance est supérieure à 12 mois sont portés au bilan dans les dettes à long terme portant intérêt, ceux dont l'échéance est inférieure à 12 mois dans les dettes à court terme portant intérêt.

Provisions

Les provisions sont constituées sur la base des engagements individuels et des risques dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Impôts

Tous les impôts dus au bouclage des comptes sont provisionnés, indépendamment de leur échéance.

Cours de change

Le cours de change utilisé à la date du bilan au 31 décembre 2019 est celui publié mensuellement par l'Administration fédérale des contributions (AFC). Les transactions en cours d'année sont évaluées de la même manière selon le cours de change du mois concerné.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

EN CHF	Commentaires	2019	2018
Ventes et échanges d'énergie		212 196 042	222 781 221
Autres produits d'exploitation	1	20 853 853	16 554 941
Produits d'exploitation		233 049 895	239 336 162
Achats et échanges d'énergie		- 171 402 138	- 169 478 988
Frais de personnel		- 13 323 135	- 13 211 652
Autres charges d'exploitation		- 20 224 640	- 20 027 288
Redevances et impôt spécial	2	- 14 414 298	- 15 071 184
Résultat avant financement, impôts sur le bénéfice et amortissements (EBITDA)		13 685 684	21 547 050
Amortissements et corrections de valeur	3	- 12 376 452	- 12 301 093
Résultat avant financement et impôts sur le bénéfice (EBIT)		1 309 232	9 245 957
Produits financiers	4	1 357 983	1 819 926
Quote-part au résultat des sociétés mises en équivalence		1 297 055	1 396 902
Charges financières		- 2 172 478	- 3 923 262
Résultat opérationnel du Groupe		1 791 792	8 539 523
Produits extraordinaires	5	1 100 487	161 773
Charges extraordinaires	6	- 83 204	- 4 107 454
Résultat extraordinaire		1 017 283	- 3 945 681
Résultat avant impôts sur le bénéfice (EBT)		2 809 075	4 593 842
Impôts sur le bénéfice	7	- 1 157 051	- 2 057 051
Part intérêts minoritaires		14 377	—
Part de FMV SA au résultat du Groupe		1 666 401	2 536 791

BILAN CONSOLIDÉ – ACTIF

ACTIF

EN CHF	Commentaires	31.12.2019	31.12.2018
Actif circulant			
Trésorerie et actifs cotés en Bourse	8	49 113 867	121 939 206
Créances sur ventes et prestations		22 089 161	16 919 574
Autres créances à court terme		813 850	2 045 912
Prêts à court terme	9	28 625 761	24 255 761
Stocks		727 238	759 908
Instruments dérivés	10	6 517 744	7 425 462
Actifs de régularisation		10 300 166	8 405 501
		118 187 787	181 751 324
Actif immobilisé			
	11		
Immobilisations financières		207 461 522	161 775 731
Immobilisations incorporelles		7 104 056	4 448 337
Immobilisations corporelles		211 538 375	219 636 558
		426 103 953	385 860 626
ACTIF		544 291 740	567 611 950

BILAN CONSOLIDÉ – PASSIF

PASSIF

EN CHF	Commentaires	31.12.2019		31.12.2018	
Capitaux étrangers à court terme					
Dettes sur achats et prestations		20 649 315		24 330 088	
Dettes à court terme portant intérêt	12	8 903 750		2 516 250	
Passifs de régularisation		63 761 791	93 314 856	80 668 296	107 514 634
Capitaux étrangers à long terme					
Dettes à long terme portant intérêt	13	25 136 000		34 039 750	
Provisions	14	270 688 500	295 824 500	270 669 250	304 709 000
Part des fonds propres aux minoritaires					
	15	81 657	81 657	—	—
Capitaux propres					
Capital-actions		100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Réserve légale issue du bénéfice		22 070 493		22 055 285	
Réserve libre issue du bénéfice		26 000 000		26 000 000	
Réserve de consolidation		5 177 209		4 791 017	
Bénéfice reporté		2 487 669		2 336 268	
Bénéfice de l'exercice		1 666 401		2 536 791	
Propres parts du capital	21	-2 331 045		-2 331 045	
Total réserves du Groupe	16		55 070 727		55 388 316
PASSIF			544 291 740		567 611 950

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

EN CHF	2019	2018
Résultat annuel	1 666 401	2 536 791
Amortissements, corrections de valeur et autres corrections	12 345 138	12 175 706
Charges extraordinaires	19 250	4 012 327
Dividendes encaissés des sociétés mises en équivalence	1 010 706	1 010 706
Charges et produits non monétaires	-2 051 326	-1 396 902
Cash-flow	12 990 169	18 338 628
Variation des créances	-4 029 925	-1 398 730
Variation des instruments dérivés	907 718	-1 011 059
Variation des actifs de régularisation	-1 894 665	18 110
Variation des stocks	32 670	-119 039
Variation des dettes sur achats et prestations	-3 680 773	-2 154 999
Variation des passifs de régularisation	-16 906 505	10 197 595
Variation du fonds de roulement	-25 571 480	5 531 878
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	-12 581 311	23 870 506
Investissements immobilisations corporelles et incorporelles	-6 155 579	-7 991 008
Désinvestissements immobilisations corporelles	2 740 116	—
Placements à terme	-35 000 000	—
Variation des prêts octroyés	-13 569 943	-33 911 613
Variation des participations	-3 727 166	-7 721 250
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-55 712 572	-49 623 871
Variation des emprunts	-2 516 250	-766 250
Paiement du dividende	-1 983 990	-2 975 984
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-4 500 240	-3 742 234
Total des flux de trésorerie	-72 794 123	-29 495 599
Variation de la trésorerie		
Au 01.01	121 070 846	150 566 445
Au 31.12	48 276 723	121 070 846
Variation de la trésorerie	-72 794 123	-29 495 599

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EN CHF

1. Autres produits d'exploitation

	2019	2018
Prestations pour tiers	19 492 354	15 632 750
Prestations propres portées à l'actif	1 361 499	922 191
Total	20 853 853	16 554 941

2. Redevances et impôt spécial

Ce poste représente les redevances et l'impôt spécial versés aux communautés publiques qui ont octroyé les concessions pour l'utilisation des forces hydrauliques.

3. Amortissements et corrections de valeur

	2019	2018
Prêts à court terme	700 000	—
Immobilisations financières	53 550	49 999
Immobilisations incorporelles	554 366	182 826
Immobilisations corporelles et corrections de valeur	11 068 536	12 068 268
Total	12 376 452	12 301 093

4. Produits financiers

	2019	2018
Intérêts actifs	523 943	808 642
Dividendes	834 040	1 011 284
Total	1 357 983	1 819 926

5. Produits extraordinaires

Cette position comprend principalement la vente d'immobilisations corporelles.

6. Charges extraordinaires

Cette position intègre principalement des différences de provisions sur les années précédentes ainsi que des prestations qui ne sont pas en lien avec l'exploitation ordinaire.

7. Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice sont calculés sur la base du résultat opérationnel. Les attributions aux provisions via la position « Charges extraordinaires » sont ainsi fiscalisées.

8. Trésorerie et actifs cotés en Bourse

	2019	2018
Trésorerie	48 276 723	121 070 846
Titres cotés en Bourse	837 144	868 360
Total	49 113 867	121 939 206

9. Prêts à court terme

Les prêts à court terme s'élèvent à CHF 28 625 761 au 31 décembre 2019 et seront échus durant l'exercice 2020.

10. Instruments dérivés

FMV SA conclut des instruments dérivés comme protection contre la baisse du risque de change EUR/CHF. Ces instruments financiers sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse, soit à leur coût d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est plus basse à la date d'établissement du bilan.

Au 31 décembre 2019, les instruments dérivés s'élèvent à CHF 6 517 744 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2020 à 2023.

A fin 2018, les instruments dérivés actifs totalisaient CHF 7 425 462 pour des protections du risque de change EUR/CHF sur les années 2019 à 2022.

11. Actif immobilisé

	Immobilisations financières	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total
Valeur brute au 31.12.2018	203 275 989	342 610 202	426 938 118	972 824 309
Reclassements	—	4 051	-286 266	-282 215
Variation des participations	—	—	2 815 289	2 815 289
Augmentations	62 239 398	3 206 034	4 077 409	69 522 841
Diminutions	-16 500 057	—	-6 416 301	-22 916 358
Valeur brute au 31.12.2019	249 015 330	345 820 287	427 128 249	1 021 963 866
Amortissements cumulés au 31.12.2018	41 500 258	338 161 865	207 301 560	586 963 683
Reclassements	—	—	-282 215	-282 215
Variation des participations	—	—	876 639	876 639
Augmentations	53 550	554 366	11 006 006	11 613 922
Diminutions	—	—	-3 312 116	-3 312 116
Amortissements cumulés au 31.12.2019	41 553 808	338 716 231	215 589 874	595 859 913
Valeur nette au 31.12.2018	161 775 731	4 448 337	219 636 558	385 860 626
Valeur nette au 31.12.2019	207 461 522	7 104 056	211 538 375	426 103 953

Immobilisations financières

(détails des valeurs brutes)

	31.12.2019	31.12.2018
Participations non consolidées	120 163 776	127 207 126
Participations mises en équivalence	32 830 857	24 840 509
Placements à terme	35 000 000	—
Prêts	61 020 697	51 228 354
Total	249 015 330	203 275 989

Immobilisations incorporelles

(détails des valeurs brutes)

	31.12.2019	31.12.2018
Projets à long terme	759 131	759 131
Droits de prélèvement d'énergie	338 095 597	336 967 731
Autres	6 965 559	4 883 340
Total	345 820 287	342 610 202

Les « Droits de prélèvement d'énergie » représentent les écarts de consolidation provenant des prises de participation dans les sociétés de production consolidées.

12. Dettes à court terme portant intérêt

	31.12.2019	31.12.2018
FMV SA	—	—
Sociétés de partenaires, intégrées proportionnellement	8 903 750	2 516 250
Total	8 903 750	2 516 250

13. Dettes à long terme portant intérêt

	31.12.2019	31.12.2018
FMV SA	—	—
Sociétés de partenaires, intégrées proportionnellement	25 136 000	34 039 750
Total	25 136 000	34 039 750

Dans le cas des sociétés de partenaires intégrées proportionnellement, il s'agit de la part revenant au Groupe FMV.

14. Provisions

	31.12.2019	31.12.2018
Risques ouverture du marché	15 000 000	15 000 000
Risques énergétiques	152 282 184	152 282 184
Retours de concessions	103 290 432	103 290 432
Autres provisions	115 884	96 634
Total	270 688 500	270 669 250

La provision «Risques ouverture du marché» a pour but de couvrir les risques liés au contexte législatif évolutif.

	2019
Etat au 01.01	15 000 000
Augmentation (+) / diminution (-)	—
Etat au 31.12	15 000 000

La provision «Risques énergétiques» sert à financer la couverture des risques liés à la gestion du portefeuille énergétique, principalement les risques de volume et de prix.

	2019
Etat au 01.01	152 282 184
Augmentation (+) / diminution (-)	—
Etat au 31.12	152 282 184

La provision «Retours de concessions» prépare notamment le financement du rachat des droits de participation de l'Etat du Valais aux aménagements hydroélectriques, selon les dispositions de l'art. 6 de la LFMV du 15 décembre 2004.

	2019
Etat au 01.01	103 290 432
Augmentation (+) / diminution (-)	—
Etat au 31.12	103 290 432

15. Part des fonds propres aux minoritaires

	2019
Etat au 01.01	—
Participation acquise durant l'année	96 034
Intérêts des minoritaires au résultat	- 14 377
Etat au 31.12	81 657

16. Réserves du Groupe

	2019
Etat au 01.01	55 388 316
Dividende 2018	- 1 983 990
Part de FMV SA au résultat annuel	1 666 401
Etat au 31.12	55 070 727

17. Cautionnement

Dans le cadre du financement bancaire de la société Valpellets SA, FMV SA s'est portée caution pour un montant de CHF 3 000 000, sans changement par rapport à 2018.

18. Actifs nantis

	2019	2018
Créances UBS SA	—	587 010
Créances Bayerische Landesbank	443 800	—
Total	443 800	587 010

Dans le cadre des opérations énergétiques avec la société ECC Clearing AG, un montant à hauteur de EUR 400 000 est bloqué auprès de notre relation bancaire. Au cours de clôture du 31 décembre 2019, ce montant s'élève à CHF 443 800.

19. Dette envers les institutions de prévoyance professionnelle

Les engagements à court terme envers l'institution de prévoyance du personnel CPE se montent à CHF 59 794 au 31 décembre 2019 et à CHF 130 441 au 31 décembre 2018.

20. Capital-actions

La liste des actionnaires figure aux pages 30 et 31 du présent rapport.

21. Propres parts du capital

	2019			2018		
	Nbre	Prix d'achat CHF/action	Valeur	Nbre	Prix d'achat CHF/action	Valeur
Actions nominatives privilégiées A	—	—	—	—	—	—
Actions nominatives ordinaires B (acquisitions 2006)	22 101	100	2 210 100	22 101	100	2 210 100
Actions nominatives ordinaires B (acquisitions 2016)	1 915	63	120 945	1 915	63	120 945
Total	24 016		2 331 045	24 016		2 331 045

22. Autres engagements

	Capital souscrit	Capital libéré	Solde à libérer au 31.12.2019	Solde à libérer au 31.12.2018
B-Valgrid SA	6 960 000	6 480 000	480 000	480 000

Lors de la création de B-Valgrid SA, FMV SA a souscrit 64 % du capital. 13 % du capital, soit CHF 1 560 000, a été souscrit à titre fiduciaire par FMV SA et libéré à hauteur de 20 % (CHF 312 000).

Au début de l'année 2012, FMV SA a libéré le solde de 80 % sur 8 % d'actions pour un montant total de CHF 768 000 et a vendu cette part d'actions à un tiers.

Le solde de 5 % est destiné à un autre nouvel actionnaire potentiel de la société B-Valgrid SA.

23. Imposition des sociétés de partenaires

Le Service cantonal des contributions (SCC) a taxé provisoirement les années comptables 2012 à 2017 sur la base de résultats calculés. Suite à l'arrêt rendu par le Tribunal fédéral (TF) en 2019, le SCC a annulé les taxations définitives pour les années comptables 2009 à 2011 et les a remplacées par des taxations provisoires. Des discussions sont toujours en cours et aucune méthode n'est officiellement arrêtée quant à l'imposition des sociétés de partenaires. Les estimations internes confirment que FMV dispose globalement de provisions suffisantes. Compte tenu des incertitudes restantes, ces provisions n'ont pas été adaptées pour le moment.

24. Evénements survenus après la date du bilan

Aucun élément n'est à signaler à ce jour.

Sion, mars 2020

Au nom du Conseil d'administration
Jean-Michel Cina, Président
Damien Métrailler, Vice-président
Renato Kronig, Vice-président

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés du groupe FMV SA, à Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de FMV SA, comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions de la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Christelle Sierro Fardel
Experte-réviser agréée
Réviser responsable



Anne-Laure Rey
Experte-réviser agréée

Martigny, le 27 mars 2020

Impressum

Rapport de gestion FMV 2019

Edité en deux langues, le français et l'allemand
Mai 2020

Editeur

FMV SA

Responsable de la publication

Jérôme Bonvin, FMV SA

Textes

Pascal Fauchère, FMV SA

Graphisme et mise en page

JB COMM, Jose Requena

Crédits photos

www.SwissGlaciers.ch	couverture, p. 8
Christian Pfammatter	pp. 2, 14, 24
Jean-Yves Glassey	pp. 3-5, 11, 16-18, 20-22, 32-33
Sébastien Moret	pp. 10, 12, 26-28, 36-38
Michel Martinez	pp. 34, 36
Thomas Andenmatten	p. 34
Studio Bonnardot	pp. 13, 35
David Bumann	p. 35
Linda Photography	p. 36

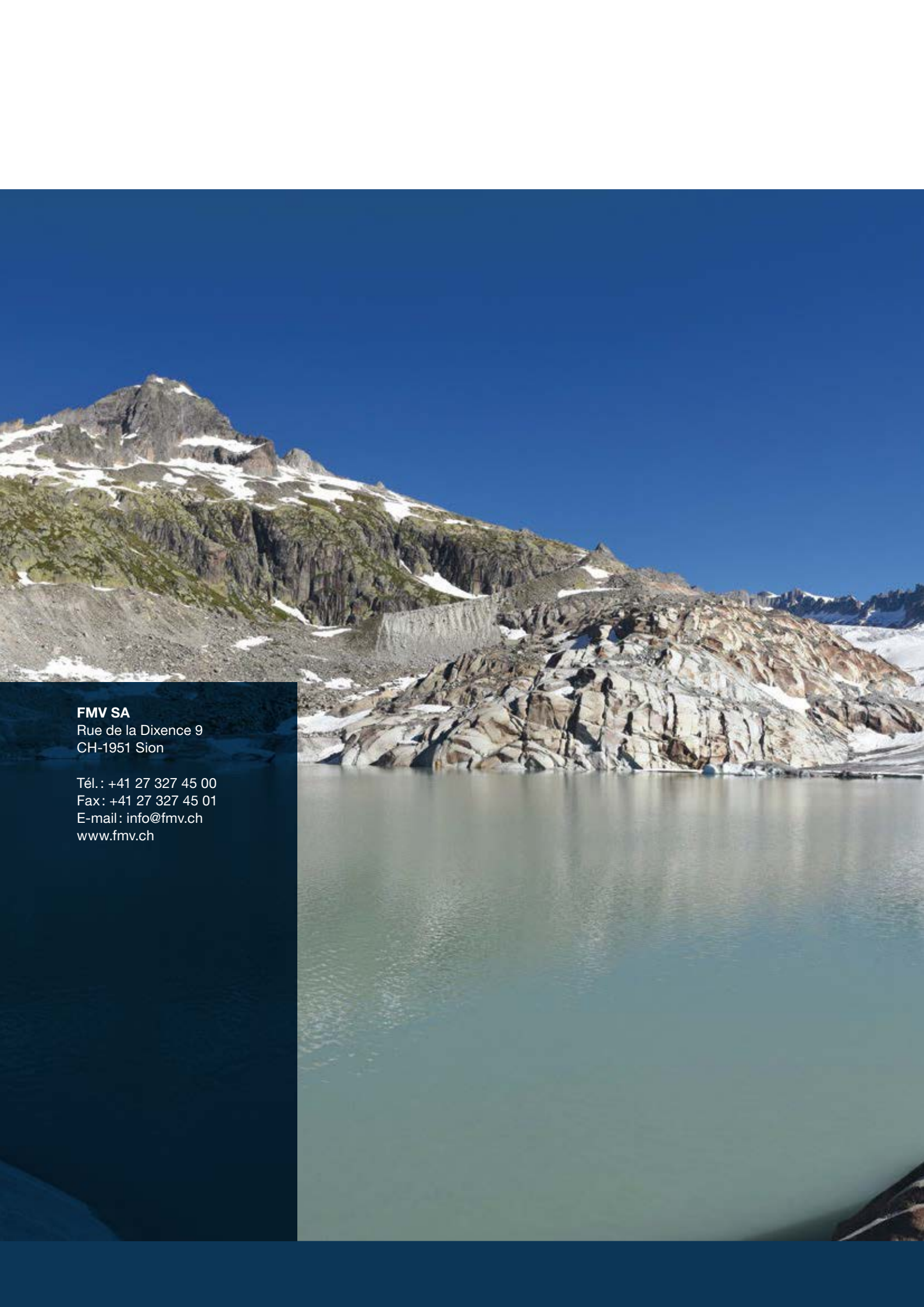
Impression

Imprimerie Gessler, Sion

Photo de couverture

Glacier du Rhône





FMV SA

Rue de la Dixence 9
CH-1951 Sion

Tél.: +41 27 327 45 00
Fax: +41 27 327 45 01
E-mail: info@fmv.ch
www.fmv.ch